



seven2<sup>x</sup>

**2025**

# Rapport Article 29

LOI ÉNERGIE CLIMAT



## SOMMAIRE



|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Démarche générale de Seven2 sur la prise en compte des critères ESG            | 04 |
| Moyens internes déployés par Seven2                                            | 10 |
| Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de Seven2         | 15 |
| Stratégie d'engagement auprès des entreprises en portefeuille                  | 18 |
| Taxonomie européenne et combustibles fossiles                                  | 22 |
| Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris                 | 23 |
| Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité | 28 |
| Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques       | 34 |
| Plan d'amélioration                                                            | 49 |
| Glossaire                                                                      | 50 |





## ✕ Démarche générale de Seven2 sur la prise en compte des critères ESG

### Stratégie d'investissement responsable de Seven2

La société de gestion Seven2 est convaincue que pour avoir un impact et créer de la valeur sur le long terme, le développement durable doit s'inscrire au cœur des priorités des entreprises pour en devenir un axe stratégique. C'est dans cette optique que Seven2 a constamment été pionnier sur les questions de durabilité, mettant en place une **stratégie d'investissement responsable** dès 2011 couvrant l'ensemble de ses activités. Cette stratégie se matérialise notamment par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI), et repose sur **une politique d'exclusion rigoureuse** ainsi qu'une **politique d'engagement actionnarial** visant à promouvoir les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance au sein des entreprises en portefeuille.

#### POLITIQUE D'EXCLUSION

Seven2 n'investit pas dans des entreprises qui, au moment de l'investissement, tirent la majorité de leurs revenus annuels consolidés (dernière année fiscale) d'activités controversées (tabac, énergies fossiles, clonage humain, etc.) ou impliquant des violations graves ou systématiques des droits de l'Homme.

#### POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Dans un monde en perpétuel changement et confronté à de nombreux défis, Seven2 s'efforce de guider et d'accompagner les entreprises de son portefeuille afin qu'elles puissent anticiper et relever ces défis avec succès. L'objectif est de répondre aux demandes croissantes de leurs multiples parties prenantes (clients, employés, investisseurs, environnement, etc.). Pour ce faire, Seven2 a défini une raison d'être : « Construire un avenir qui a du sens, centré sur l'humain et résilient », et a élaboré une stratégie d'engagement structurée autour de trois thématiques et neuf sujets prioritaires.



## 1 Construire un avenir plus résilient

- 1 Façonner une raison d'être et une stratégie RSE
- 2 Établir une stratégie de décarbonation
- 3 Nommer un membre indépendant ou externe au conseil de surveillance
- 4 Définir pour le PDG des objectifs de performance RSE

## 2 Investir dans l'épanouissement des collaborateurs

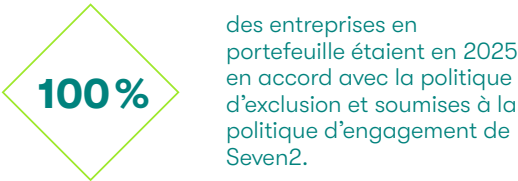
- 5 Mettre en place un outil de mesure de l'engagement des employés
- 6 Formaliser un code éthique et former les employés à ce sujet
- 7 Avoir 30 % des sièges des comités exécutifs occupés par des femmes
- 8 Déployer un système de partage de la valeur

## 3 Promouvoir un impact sociétal

- 9 Mettre en œuvre un programme sociétal positif avec des ONG

Périmètre d’application de la stratégie d’investissement responsable de Seven2

Les politiques d’exclusion et d’engagement de Seven2 s’appliquent aux 29 entreprises de son portefeuille.



| CONTENUS                                                                                                                 | MOYENS                                                              | FRÉQUENCE  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------|
| POLITIQUE D’INVESTISSEMENT RESPONSABLE                                                                                   | Site internet Seven2                                                | Annuelle   |
| POLITIQUE D’EXCLUSION                                                                                                    |                                                                     |            |
| POLITIQUE D’ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL                                                                                     |                                                                     |            |
| POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION                                                                                                |                                                                     |            |
| POLITIQUE RELATIVE À L’INTÉGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ (SFDR)                                                      |                                                                     |            |
| DÉCLARATION SUR LES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES (PAI) DES DÉCISIONS D’INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ |                                                                     |            |
| PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION (SFDR)                                       |                                                                     |            |
| RAPPORT VOTE ET ENGAGEMENT                                                                                               |                                                                     |            |
| DOCUMENTATION MARKETING DIVERSE                                                                                          | Communication aux clients et réseaux de distribution par tout moyen | —          |
| ASSEMBLÉES GÉNÉRALES                                                                                                     | Événement                                                           | Semestriel |
| PERFORMANCE RSE DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE                                                                          | Site internet Seven2, questionnaires RSE des clients                | Annuelle   |
| INFORMATIONS PÉRIODIQUES POUR LES PRODUITS FINANCIERS VISÉS À L’ARTICLE 8 DE LA SFDR                                     | Rapports transmis aux investisseurs                                 |            |

Information des clients sur les critères relatifs aux objectifs d’investissement responsable

Seven2 utilise divers moyens pour informer ses clients sur sa stratégie d’investissement responsable et la performance RSE des entreprises de son portefeuille.

Liste des produits financiers classifiés article 8 ou 9 au niveau de la SFDR

Depuis l’introduction de la Directive SFDR, tous les fonds créés par Seven2 sont classifiés Article 8. Au 31 décembre 2025 sept fonds de Seven2 représentant 2.78 milliards d’euros d’actifs sous gestion (sur un total d’actifs sous gestion de 5.43 milliards d’euros, soit 51 % des actifs sous gestion) étaient classifiés Article 8 du point de vue de la SFDR.

Liste des fonds Article 8 (promotion des caractéristiques environnementales et sociales)

| FONDS ARTICLE 8          | % MINIMUM D’INVESTISSEMENT DURABLE¹ | ENCOURS AU 31/12/2025 (M€) |
|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| APEO                     | 20%                                 | 496.6²                     |
| APAX PHILANTHROPY FUND   | 0%                                  | 5.3                        |
| APAX DEVELOPMENT FUND II | 10%                                 | 218.5³                     |
| SEVEN2 DUALITY           | 0%                                  | 368.5                      |
| SEVEN2 DUALITY ROLLOVER  | 0%                                  | 113.7                      |
| APIA OLIFAN              | 0%                                  | 20.99                      |
| F&F DEV II               | 0%                                  | 6.99                       |



¹ Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, mesuré par exemple au moyen d’indicateurs clés, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.  
² Au 31/01/2026.  
³ Fonds en cours de levée - entre 250 et 300M€.



## Prise en compte de critères de durabilité dans le processus d'investissement

### PRÉ-INVESTISSEMENT

Avant une acquisition, Seven2 :

- ✗ Applique systématiquement une **politique d'exclusion** (disponible sur le site internet de Seven2) afin de demeurer en accord avec ses valeurs et sa stratégie d'investissement responsable
- ✗ Effectue un examen approfondi en cas d'identification de risques liés au changement climatique (par exemple, risques physiques et/ou de transition) pour garantir l'absence de tout risque, la possibilité d'y remédier s'il en existe, et pour identifier des éventuelles opportunités
- ✗ Conduit une due diligence ESG, qu'elle soit interne ou externe, avec les équipes d'investissement pour repérer les potentiels risques et opportunités ESG
- ✗ Considère de manière systématique les risques et opportunités RSE lors des réunions du comité d'investissement
- ✗ Vérifie l'existence éventuelle de controverses RSE, en prenant en compte les risques liés au changement climatique, à la biodiversité, ainsi qu'à d'autres questions sociales et environnementales
- ✗ Incorpore les principes RSE dans les offres et les projets de pactes d'actionnaires

### PÉRIODE DE DÉTENTION

Durant la période de détention, Seven2 :

- ✗ Co-définit avec l'entreprise une stratégie RSE centrée sur les enjeux les plus significatifs pour l'entreprise et alignée à la stratégie d'engagement de Seven2 (cf. page 35)
- ✗ Assiste la société du portefeuille dans la mise en place d'un plan d'actions associé à sa stratégie RSE

- ✗ Encourage la nomination d'un responsable RSE au sein de l'entreprise, supervisé par le dirigeant, et bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe sustainability de Seven2
- ✗ Dispense des formations spécialisées sur des sujets de développement durable tels que le changement climatique, les évolutions réglementaires, les questions sociales, etc.
- ✗ Assure le suivi des progrès du plan d'action, via notamment sa discussion qui a pour objectif de se tenir annuellement au niveau du conseil de surveillance
- ✗ Facilite le partage des meilleures pratiques, crée des interactions et établit des liens entre les sociétés du portefeuille grâce à la communauté des responsables RSE

### SORTIE

Lors de la sortie, Seven2 réalise (si pertinent) un vendor due diligence pour décrire les progrès réalisés par les entreprises sur les sujets RSE et promeut le développement durable auprès des futures actionnaires afin d'assurer la continuité des stratégies RSE des entreprises.

## Adhésion à des chartes, des initiatives ou obtention de labels qui promeuvent l'investissement responsable

Seven2 a entamé sa démarche d'investissement responsable dès 2011, en devenant membre fondateur de la commission Sustainability de France Invest et en adhérant aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies, la plus vaste initiative mondiale en faveur de l'investissement responsable.

Depuis lors, Seven2 s'est engagé dans diverses initiatives sectorielles telles que l'Initiative Climat Internationale (ICI).



De plus, le fonds APEO est certifié Label Relance depuis 2020, reconnaissant les fonds qui s'engagent à mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises (PME et ETI), cotées ou non, en intégrant une démarche responsable.

# Moyens internes déployés par Seven2

## Ressources humaines, techniques et financières

### MOYENS HUMAINS

Au 31/12/2025, l'équipe Sustainability était constituée de 2 ETPs : un Chief Sustainability Officer et un Value Creation Associate – Sustainability. L'équipe représentait ainsi 2.5% des effectifs (en ETP) de Seven2.



Par ailleurs, tous les gérants sont régulièrement formés sur les problématiques de durabilité, ont accès aux informations RSE et peuvent les utiliser directement dans leur processus de gestion.

### MOYENS TECHNIQUES

En 2025, Seven2 a fait appel à 8 prestataires dotés d'expertises complémentaires à celles de son équipe sustainability, afin d'enrichir l'accompagnement fourni aux entreprises de son portefeuille.



Liste des prestataires utilisés par Seven2 en 2025

| PRESTATAIRES | THÉMATIQUE                                                                                          |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AKTIO        | Stratégie de décarbonation – entreprises du portefeuille                                            |
| AXA CLIMATE  | Analyses biodiversité                                                                               |
| ICI&DEMAIN   | Mise en place et accompagnement CSRD – programme collectif ou individuel                            |
| GREENSCOPE   | Collecte de données RSE                                                                             |
| PIXAIDY      | Remplissage de questionnaires RSE                                                                   |
| BLUNOMY      | Stratégie de transition énergétique et décarbonation                                                |
| BCG          | Conseil en stratégie RSE et transformation durable                                                  |
| ECOMETIS     | Vérification indépendante de l'atteinte des critères ESG des financements ; accompagnement Ecovadis |



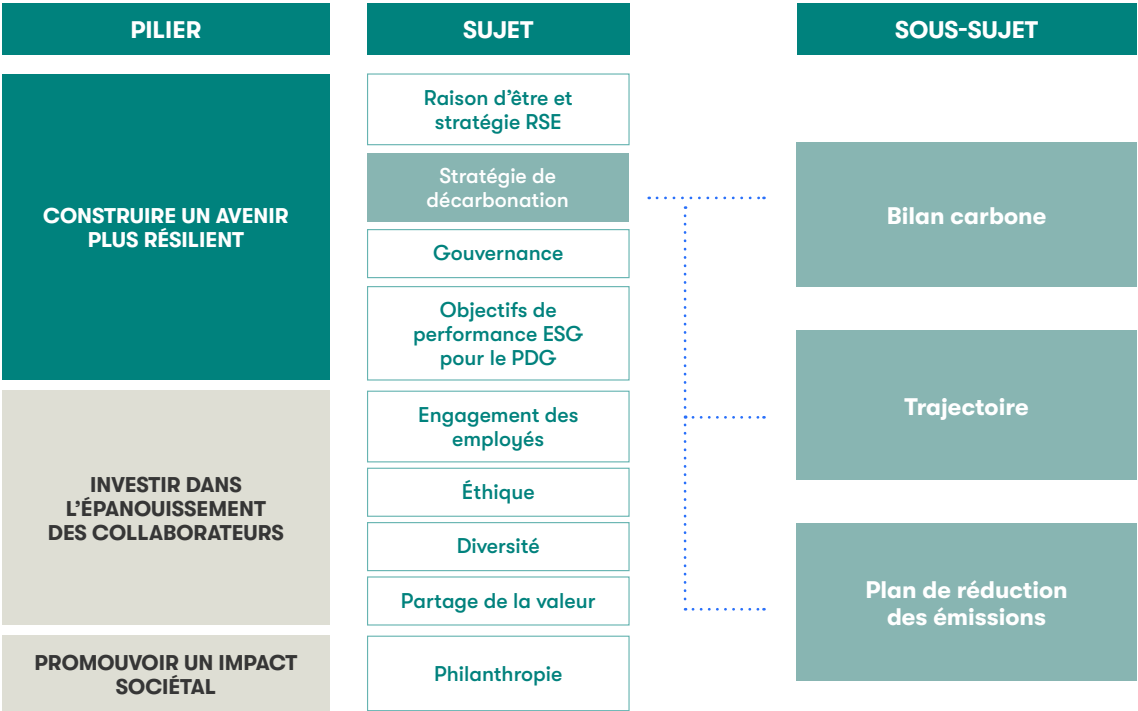
Seven2 a également développé un outil propriétaire appelé « score de maturité » évaluant la mise en œuvre de pratiques RSE fondamentales au sein des entreprises de son portefeuille. Aligné sur les 9 sujets prioritaires de la stratégie d'engagement de Seven2, cet outil d'évaluation utilise jusqu'à quatre niveaux de maturité pour chaque enjeu.

<sup>1</sup> À partir de 2027.

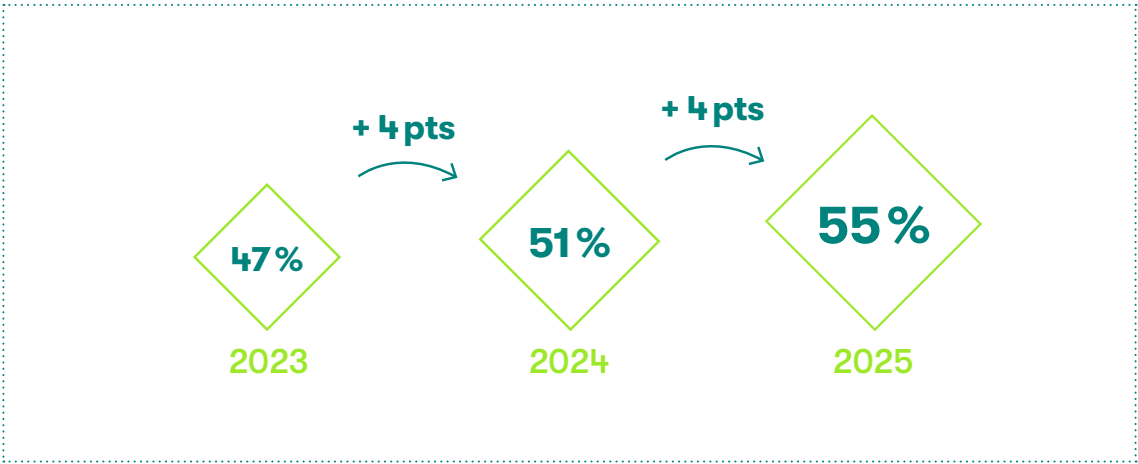
La performance des entreprises du portefeuille sur chaque sujet est consolidée en un score de maturité global. Vous trouverez à la page suivante une illustration de l'outil développé par Seven2 ainsi que l'évolution du score des trois dernières années, au niveau du portefeuille et par société. À la sortie, les entreprises de portefeuille sont incitée à atteindre un score de maturité minimum de 80%<sup>1</sup>.



✕ Score de maturité



ÉVOLUTION DU SCORE DE MATURITÉ GLOBAL



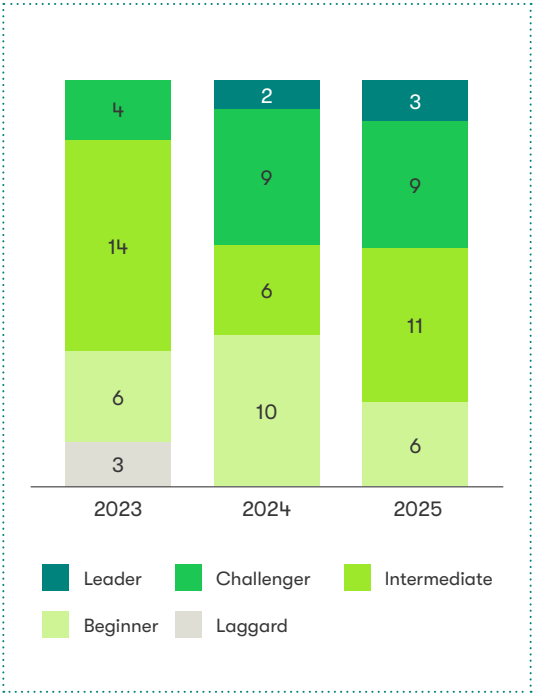
| CRITÈRES D'ÉVALUATION                                                                 |                                                                                                               |                                                                                                                                         |                                                                                                                                                         | EXEMPLE    |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|
| NIVEAU 0                                                                              | NIVEAU 1                                                                                                      | NIVEAU 2                                                                                                                                | NIVEAU 3                                                                                                                                                | ÉVALUATION | SCORE |
| L'entreprise n'a jamais réalisé une évaluation de son empreinte carbone (scope 1 à 3) | L'entreprise a réalisé une évaluation de son empreinte carbone, mais elle n'a pas été mise à jour cette année | L'entreprise a réalisé une analyse de son empreinte carbone au cours des 12 derniers mois, mais elle reste incomplète                   | L'entreprise réalise chaque année une évaluation complète de son empreinte carbone englobant toutes ses entités et tous les scopes (1-3)                | 3          | 100%  |
| L'entreprise n'a pas d'objectifs à court ni à long terme                              | L'entreprise a des objectifs à court terme qui ne sont pas alignés sur l'Accord de Paris                      | L'entreprise a des objectifs à court terme alignés sur l'Accord de Paris                                                                | L'entreprise a un objectif à long terme pleinement aligné sur une trajectoire de neutralité carbone                                                     | 0          | 0%    |
| L'entreprise n'a pas défini de plan d'action pour la réduction des émissions de GES   | L'entreprise a esquissé un plan d'action pour la réduction des émissions de GES                               | L'entreprise a élaboré un plan d'action détaillé pour réduire ses émissions de GES, en se concentrant sur plusieurs sources d'émissions | Les CAPEX et OPEX nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction des émissions GES ont été identifiées et intégrées au business plan | 1          | 33%   |

ÉVOLUTION DU SCORE DE MATURITÉ PAR ENTREPRISE

Chaque société se voit attribuer un score de maturité, puis est classée dans l'un des cinq catégories suivantes:

- LEADER — 80 % À 100 %
- CHALLENGER — 60 % À 79 %
- INTERMEDIATE — 40 % À 59 %
- BEGINNER — 20 % À 39 %
- LAGGARD — 0 % À 19 %

Cette classification permet de suivre la progression de chaque société année après année.



MOYENS FINANCIERS

Le budget alloué à la démarche d’investissement responsable de Seven2, incluant le recours à divers consultants (par exemple, pour la réalisation de bilans carbone au sein des entreprises du portefeuille), les frais de gestion de la plateforme de reporting RSE, ainsi que les frais associés à la participation à des initiatives sectorielles ou labels, représente 1% du budget total de la société de gestion.

À ce montant, il faut ajouter :

- ✕ La masse salariale de l’équipe sustainability de Seven2
- ✕ Les honoraires des consultants engagés pour réaliser les due diligences et vendor due diligences ESG au niveau des entreprises du portefeuille
- ✕ Les frais de communication relatifs à la production et diffusion de contenus relatifs à la démarche d’investissement responsable de Seven2

Actions menées en vue d’un renforcement des capacités internes ESG de Seven2

Seven2 apporte un soin particulier à la formation de ses équipes d’investissement concernant le développement durable.

Une formation RSE est par ailleurs systématiquement intégrée au parcours d’onboarding de chaque nouvel arrivant, garantissant une sensibilisation aux enjeux de durabilité dès la prise de poste. Au-delà de cet ancrage initial, l’équipe sustainability élabore chaque semaine un « sustainability weekly report » partagé avec l’ensemble des salariés de Seven2, pour les informer sur l’avancement des initiatives RSE au sein des entreprises du portefeuille. Ces rapports permettent notamment de partager les avancées concrètes des programmes structurants de Seven2, d’en détailler les étapes clés, et de décrypter les grandes tendances macroéconomiques, géopolitiques ou sectorielles susceptibles d’influencer la trajectoire de durabilité des entreprises du portefeuille.

En complément, l’ensemble des collaborateurs a bénéficié en 2025 de la diffusion des enregistrements et supports des Sustainability Talks — couvrant des sujets tels que l’engagement des employés et la décarbonation — assurant une sensibilisation aux enjeux sustainability de 100% des effectifs.

En 2025, les Sustainability Talks suivants ont été organisés et diffusés à l’ensemble des collaborateurs

| SUSTAINABILITY TALK | SUJET                         | ÉTUDE DE CAS – PRÉSENTÉES PAR LES SOCIÉTÉS | AUTRES INTERVENANTS                 |
|---------------------|-------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------|
| #1                  | CSRD & STRATÉGIE RSE          | Marlink & Vitaprotech                      | Ici&Demain                          |
| #2                  | DÉCARBONATION                 | Opteven & Graitec                          | Aktio                               |
| #3                  | ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS | Efficy & Graitec                           | Sandrine Meunier, HR Senior Advisor |

AXE D’AMÉLIORATION POUR 2026 - 2027

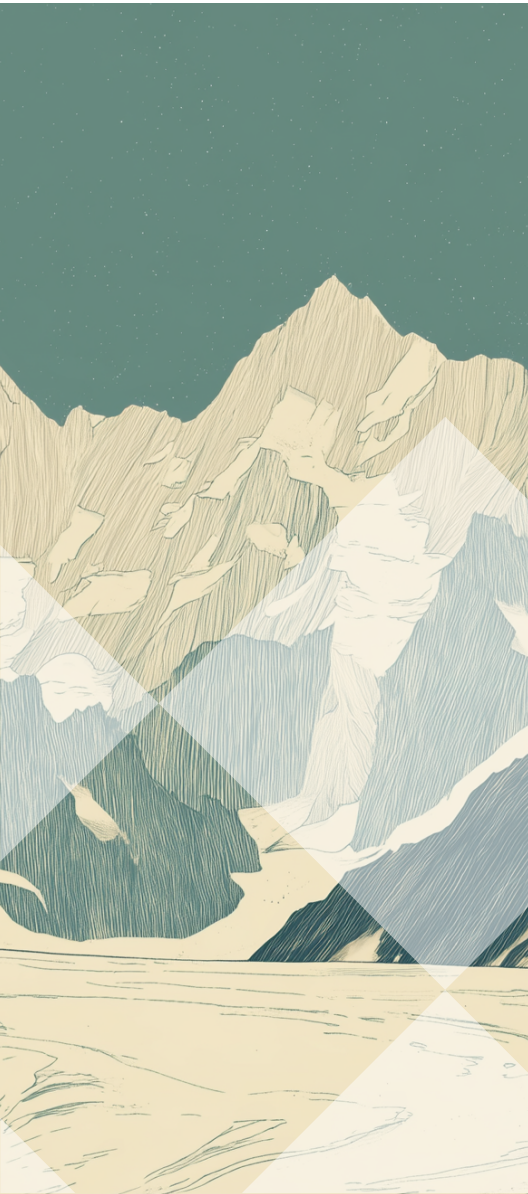
- ✎ En 2026, Seven2 dispensera une formation dédiée à l’ensemble de ses collaborateurs sur sa stratégie de durabilité et son lien avec la création de valeur financière au sein du portefeuille. L’objectif est de renforcer la collaboration avec les équipes d’investissement et de les encourager à partager leurs connaissances des entreprises accompagnées, afin d’affiner l’approche de Seven2 et d’en maximiser l’impact.

✕ Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de Seven2

Gouvernance

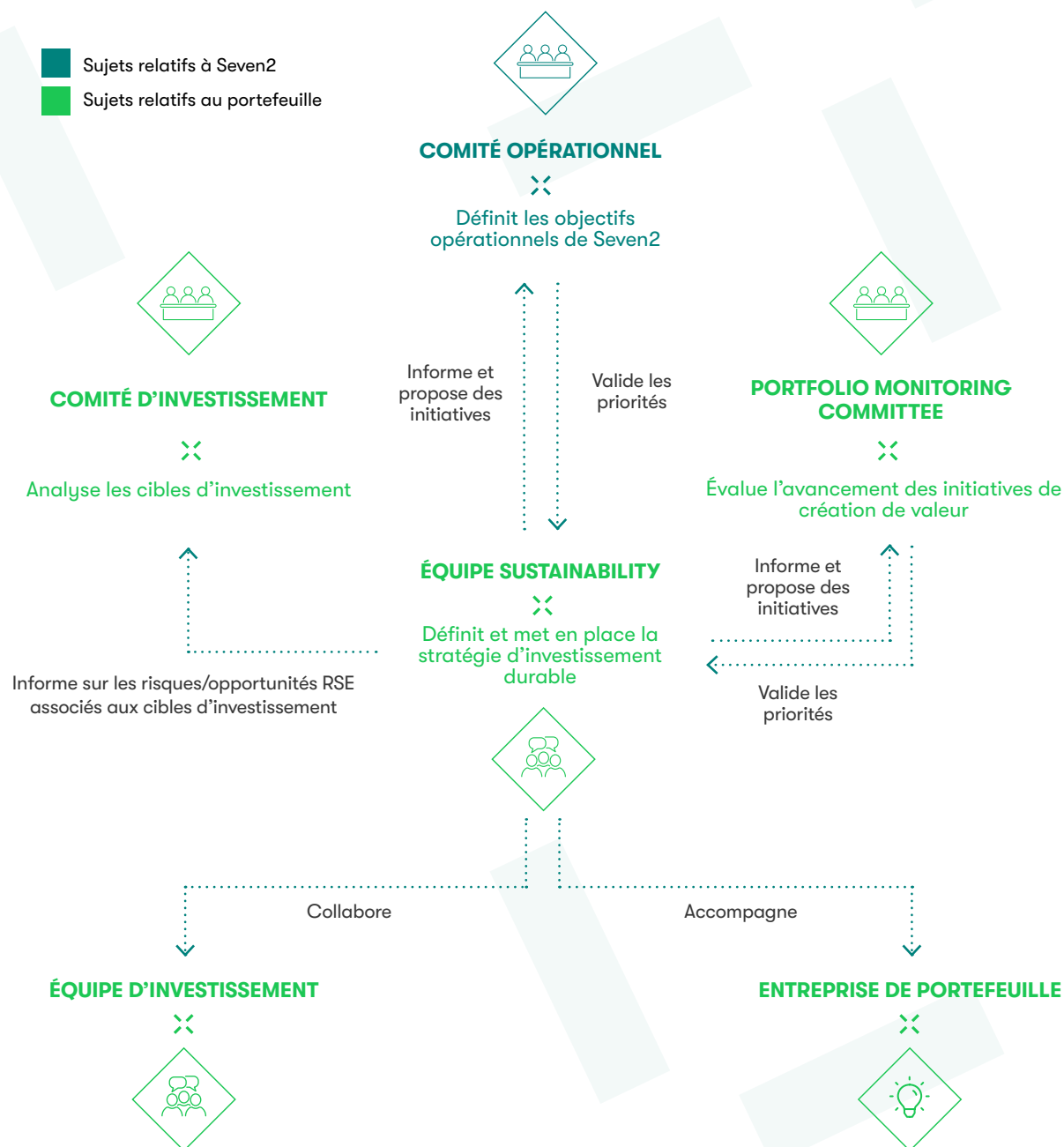
Les instances dirigeantes de Seven2 sont intimement impliquées dans la démarche d’investissement responsable de Seven2. Plusieurs organes de gouvernance interagissent étroitement avec l’équipe sustainability aussi bien au niveau des pratiques de la firme que celles des entreprises du portefeuille. Trois organes de gouvernance sont principalement impliqués dans la démarche d’investissement responsable de Seven2 :

- ✕ **Le Partners Meeting**, réunissant l’ensemble des Associés de Seven2 chaque semaine, vise à partager les informations clés sur la firme, aligner les décisions stratégiques et traiter les sujets opérationnels, y compris ceux liés à l’investissement responsable.
- ✕ **Le comité d’investissement**, composé du Président de Seven2 et de tous les Associés de l’activité concernée (midcap ou smallcap), décide des investissements dans les fonds gérés par Seven2. Dans sa prise de décision, il prend en compte les risques et opportunités RSE spécifiques à chaque cible d’acquisition.
- ✕ **Le « Portfolio Monitoring Committee »**, composé des Managing Partners et de l’équipe de création de valeur de Seven2 (comprenant l’équipe sustainability), se réunit tous les trimestres pour évaluer l’avancement des initiatives de création de valeur mises en œuvre au sein des entreprises du portefeuille, y compris les initiatives RSE.





Les interactions entre l'équipe sustainability et les principales instances de gouvernance de Seven2 sont résumées ci-dessous.



## Intégration des risques ESG dans la politique de rémunération

La politique de rémunération de Seven2 est structurée comme suit :

- ✕ **Rémunération annuelle fixe**
- ✕ **Rémunération variable basée sur deux dimensions :**
  - Collective (participation aux bénéfices des activités de la société de gestion). Seven2 a choisi de renforcer l'intégration des enjeux RSE dans sa politique de rémunération en ajoutant un critère extra-financier à son dispositif d'intéressement collectif en 2024. Ce mécanisme a été reconduit en 2025 et pour les prochaines 3 années, confirmant la volonté du fonds d'ancrer durablement

## Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'Administration

À ce jour, Seven2 n'a pas formalisé de règlement intérieur concernant l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de son Conseil d'Administration.

Les enjeux de durabilité sont pleinement représentés au sein de la gouvernance de Seven2. Membre du Conseil d'administration, François Cadelon incarne cette orientation stratégique en pilotant l'équipe *Value Creation*, au sein de laquelle la sustainability occupe une place centrale. À ce titre, il porte la voix des sujets liés à la responsabilité sociétale au sein de l'instance de gouvernance, assurant ainsi leur intégration dans les orientations et décisions structurantes du fonds. Son positionnement renforce la légitimité et l'ancrage des enjeux RSE au plus haut niveau de pilotage de Seven2.

les enjeux environnementaux et sociaux dans la rémunération variable collective de ses collaborateurs. Désormais, une part de la rémunération variable des collaborateurs est conditionnée à l'amélioration du score de maturité RSE de Seven2 en tant qu'entreprise, indépendamment des performances des sociétés en portefeuille. Cette démarche vise à mobiliser l'ensemble des équipes autour d'objectifs concrets en matière de responsabilité environnementale et sociale, tout en ancrant la durabilité au cœur de la culture interne du fonds.

- Individuelle, prenant en compte des critères quantitatifs et qualitatifs. Dans le cadre de leur évaluation annuelle, les salariés sont notamment évalués sur leur conformité aux procédures mises en place au sein de la société de gestion, y compris en matière d'investissement responsable.

De plus, comme évoqué en page 14, les membres du Conseil d'Administration reçoivent chaque semaine un « sustainability weekly report » élaboré par l'équipe sustainability pour les informer sur l'avancement des initiatives RSE au sein des entreprises du portefeuille.

### AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026-2028

- ✎ En 2026, Seven2 a engagé une réflexion sur la manière de renforcer la qualité des échanges RSE au niveau des Conseils d'Administration de ses entreprises en portefeuille. L'objectif étant notamment de présenter de manière plus systématique les résultats annuels du « score de maturité sustainability » et des axes d'amélioration défini et d'aligner ses échanges avec les revues budgétaires des entreprises, afin de faire du sujet sustainability un levier de décision stratégique à part entière au sein des instances de gouvernance.

# ❖ Stratégie d'engagement auprès des entreprises en portefeuille

## Présentation de la stratégie d'engagement

Certains secteurs, pour lesquels il n'existe pas d'alternatives plus durables, sont exclus de l'univers d'investissement de Seven2 (cf. politique d'exclusion décrite précédemment). Cependant, le cœur de la stratégie d'investissement de Seven2 réside dans sa politique d'engagement.

En tant qu'investisseur principalement majoritaire, Seven2 est convaincue que l'engagement auprès des entreprises est le levier le plus puissant pour les accompagner dans leur transformation, afin qu'elles anticipent au mieux les défis futurs et répondent aux besoins changeants de leurs multiples parties prenantes (clients, employés, investisseurs, environnement, etc.).

La stratégie d'engagement de Seven2, structurée autour de trois thématiques et de neuf sujets prioritaires, sert de boussole pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques RSE. Deux approches complémentaires ont été définies pour favoriser cette amélioration dans un cadre de création de valeur :

- ❖ **Pratiques fondamentales :** Seven2 conçoit des programmes thématiques pour aider les entreprises à mettre en œuvre des initiatives fondamentales, telles que le développement d'une stratégie RSE et la réalisation d'un bilan carbone
- ❖ **Pratiques avancées :** Une fois ces bases établies, Seven2 soutient les entreprises de son portefeuille dans la mise en place de pratiques plus avancées et spécifiques à leur secteur et leurs métiers, adaptées à leur taille, leur localisation géographique, les attentes de leurs clients et la structure de leur chaîne d'approvisionnement, générant ainsi des bénéfices à la fois environnementaux, sociaux et financiers.

## Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre

En 2025, la stratégie d'engagement de Seven2 a été appliquée à 100 % des entreprises de son portefeuille.

100%

couvertes par la stratégie d'engagement de Seven2 en 2025

L'ensemble des entreprises du portefeuille de Seven2 ont, au cours de l'année 2025 :

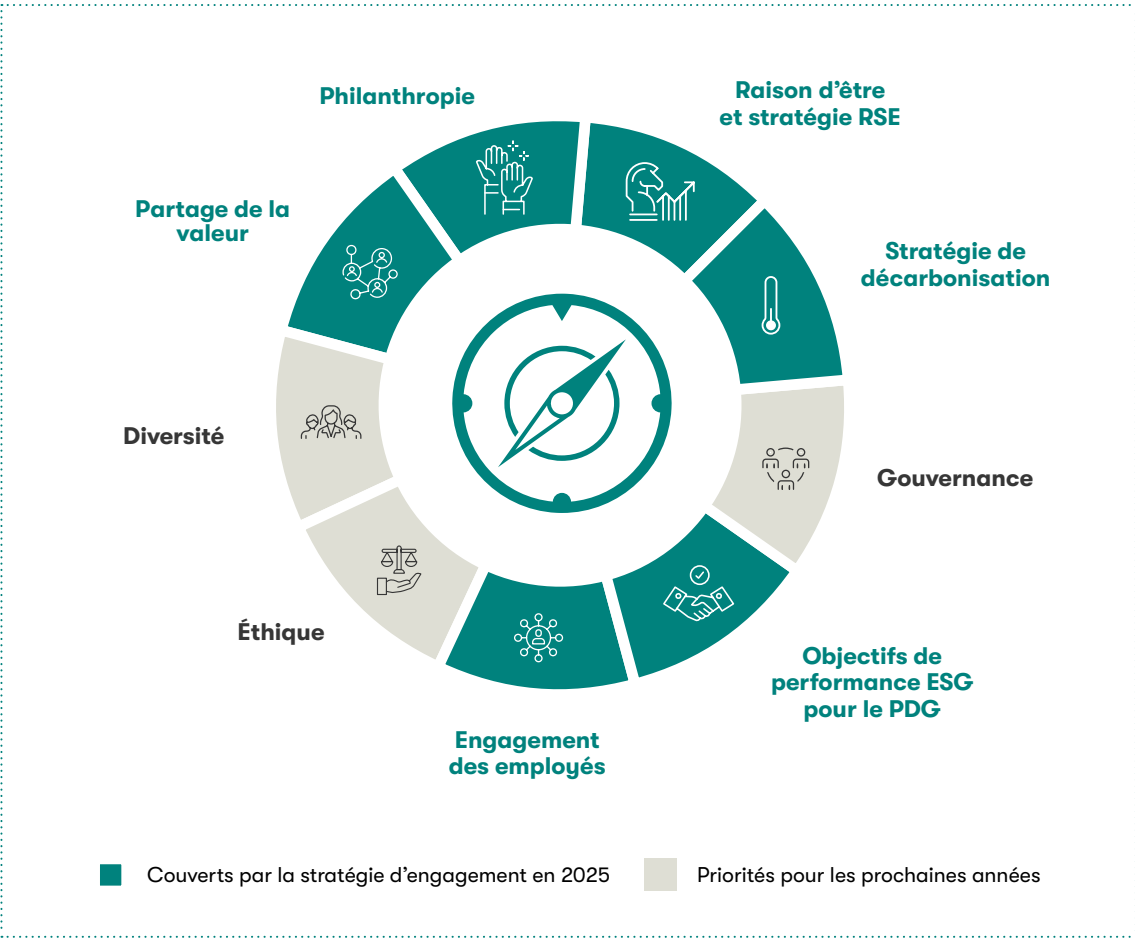
- ❖ Participé à la campagne de collecte de données RSE et rempli un questionnaire dédié
- ❖ Participé à un échange avec l'équipe sustainability de Seven2 afin de discuter de la performance RSE 2025 de l'entreprise et d'échanger sur les initiatives RSE prévues pour 2026
- ❖ Pris part aux «Sustainability Talks», des sessions d'échange autour d'enjeux RSE clés, visant à partager les bonnes pratiques au sein du portefeuille et à renforcer la dynamique collective

En complément, l'équipe sustainability de Seven2 a accompagné 29 entreprises de son portefeuille dans l'amélioration de leurs pratiques RSE sur six sujets prioritaires de sa stratégie d'engagement :

- ❖ Raison d'être et stratégie RSE
- ❖ Stratégie de décarbonation
- ❖ Objectifs de performance ESG pour le PDG
- ❖ Engagement des employés
- ❖ Partage de valeur
- ❖ Philanthropie



## Sujets prioritaires de la stratégie d'engagement de Seven2





Entreprises accompagnées par Seven2 en 2025

| SUJETS PRIORITAIRES                      | TYPE D'ACCOMPAGNEMENT | ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ/ PILOTÉ PAR SEVEN2 EN 2025                                            | ENTREPRISES CONCERNÉES EN 2025¹                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RAISON D'ÊTRE ET STRATÉGIE RSE           | Pratique fondamentale | Aide à la formalisation d'une stratégie RSE et renforcement de l'approche stratégique        | 76 % AEB, BTP Consultants, CEME, Efficcy, Eric Bompard, Fulgard, Graitec, Hirsch, Infovista, Mailinblack, MentalCare, Odin, Opteven, School of Arts                                                                                  |
|                                          | Pratique avancée      | Évaluation et démonstration de l'impact positif des produits et services de l'entreprise     | 17 % Almond, CEME, Graitec, Opteven, Infraneo                                                                                                                                                                                        |
| STRATÉGIE DE DÉCARBONATION               | Pratique fondamentale | Évaluation du bilan carbone                                                                  | 79 % AEB, Almond, BTP Consultants, CEME, Crystal, Efficcy, Eric Bompard, Fulgard, Graitec, Hirsch, HRK Lunis, Illuin, Infovista, Lumion, MailinBlack, Marlink, MentalCareGroup, Odigo, Odin, Opteven, School of Arts, Porsolt, Zwart |
|                                          |                       | Définition d'un plan d'action climat et d'objectifs associés                                 | 45 % AEB, Almond, CEME, Crystal, Fulgard, Graitec, BTP Consultants, Hirsch, Infovista, Lumion, Odin, Opteven, Porsolt                                                                                                                |
|                                          | Pratique avancée      | Engagement dans la stratégie SBTi                                                            | 7 % Almond, Graitec                                                                                                                                                                                                                  |
| OBJECTIFS DE PERFORMANCE RSE POUR LE PDG | Pratique fondamentale | Définition des objectifs RSE à intégrer dans la part variable de la rémunération 2025 du PDG | 69 % AEB, CEME, Efficcy, Fulgard, Graitec, BTP Consultants Infraneo, MentalCare Group, Odin Opteven, Hirsch                                                                                                                          |
| ENGAGEMENT COLLABORATEURS                | Pratique fondamentale | Mise en place d'enquêtes d'engagement auprès des collaborateurs                              | 79 % AEB, Almond, BTP Consultants, DSTNY, Efficcy, Bompard, Expereo, Graitec, Hirsch, HRK Lunis, Illuin, Infovista, Lumion, MailinBlack, Marlink, MCG, Odigo, Odin, Olifan, Opteven, Pandat, Porsolt, Zwart                          |
| PARTAGE DE LA VALEUR                     | Pratique fondamentale | Mise en place de dispositifs de partage de la valeur au-delà des obligations légales         | 89 % AEB, Almond, BTP Consultants, CEME, Crystal, Diapason, DSTNY, Efficcy, Expereo, Graitec, Hirsch, HRK Lunis, Illuin, Infovista, Lumion, MailinBlack, Marlink, MCG, Odigo, Odin, Olifan, Opteven, Pandat, Porsolt, SoA, Zwart     |
|                                          | Pratique avancée      | Mise en place de dispositifs d'actionnariat salarié, hors management package                 | 69 % Almond, BTP Consultants, CEME, Crystal, Diapason, Efficcy, Graitec, Hirsch, HRK, Illuin, Infovista, Lumion, MailinBlack, Marlink, MCG, Odin, Olifan, Opteven, Pandat, SoA                                                       |
| PHILANTHROPIE                            | Pratique fondamentale | Mécénat et dons associatifs                                                                  | 66 % AEB, Almond, BTP Consultants, Crystal, Diapason, Expereo, Graitec, Hirsch, HRK Lunis, Illuin, Infovista, Infraneo, Mailinblack, MentalCare Group, Odigo, Odin, Olifan, Opteven, Zwart                                           |
|                                          | Pratique avancée      | Financement d'un projet à impact sociétal via le fonds Apax Philanthropy Fund                | 7 % BTP Consultants, MailinBlack                                                                                                                                                                                                     |

¹ En pourcentage d'entreprises accompagnées.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- 
- Seven2 mettra en place une revue RSE annuelle par société. Elle couvrira quatre objectifs : évaluer la performance sur les pratiques fondamentales, identifier les opportunités à valeur ajoutée, suivre les critères RSE liés à la rémunération du CEO et aux covenants ESG de la dette. Elle servira également à aligner les parties prenantes sur les priorités RSE de chaque société.

Présentation et bilan de la politique de vote

Seven2 est systématiquement convoquée aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle a investi au travers des fonds dont elle a la gestion. La société de gestion s'assure que les droits de vote des fonds sont exercés lors de chaque assemblée et conformément à la politique de vote de Seven2.

Les sujets relatifs aux pratiques RSE des entreprises ne sont pas discutés via des résolutions votées en assemblées générales, ces sujets font partie d'un engagement formel et informel constant.

Les principaux sujets de résolutions sur lesquelles Seven2 s'exprime concernent uniquement les domaines suivants :

- 
- Décision entraînant une modification des statuts
- 
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- 
- Nomination et révocation des organes sociaux
- 
- Conventions réglementées
- 
- Émission et rachat de titres de capital
- 
- Désignation des contrôleurs légaux des comptes

À ce titre, aucune résolution sur des critères RSE n'a été votée en 2025.



## ✕ Taxonomie européenne et combustibles fossiles

### Prise en compte de la Taxonomie européenne

Seven2 a réalisé une analyse préliminaire de l'éligibilité et de l'alignement à la Taxonomie de son portefeuille, soulignant un potentiel alignement pour 5 entreprises sur 29 (soit 17% des entreprises du portefeuille).



Les entreprises concernées sont BTP Consultants, CEME, Graitec, Infraneo et Zwart. Seven2 a décidé d'adopter une approche pragmatique en accompagnant chacune de ces cinq entreprises dans l'évaluation précise et granulaire de leur alignement à la Taxonomie. Un projet est en cours afin de réaliser l'analyse taxonomique de BTP Consultants. CEME a déjà réalisé son analyse d'alignement.

Les fonds classifiés Article 8 au sens du SFDR et gérés par Seven2 n'ont pas défini d'objectifs en termes d'alignement à la Taxonomie européenne. Cette position pourra être réexaminée à la lumière de la révision du règlement SFDR engagée au niveau européen en novembre 2025, qui prévoit de refondre les catégorisations actuelles et les modalités de référence à la Taxonomie européenne, pour une application attendue à compter de 2028. Cependant, certains fonds affichent un engagement minimum en termes de durabilité du portefeuille, et la définition de la durabilité a été largement inspirée par la Taxonomie européenne.

### Exclusions des combustibles fossiles



#### AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- Seven2 souhaite continuer à affiner l'évaluation du taux d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie européenne des entreprises concernées de son portefeuille. Elle accompagnera ces entreprises dans cette démarche en mobilisant des partenaires spécialisés pour apporter l'expertise méthodologique nécessaire.

## ✕ Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

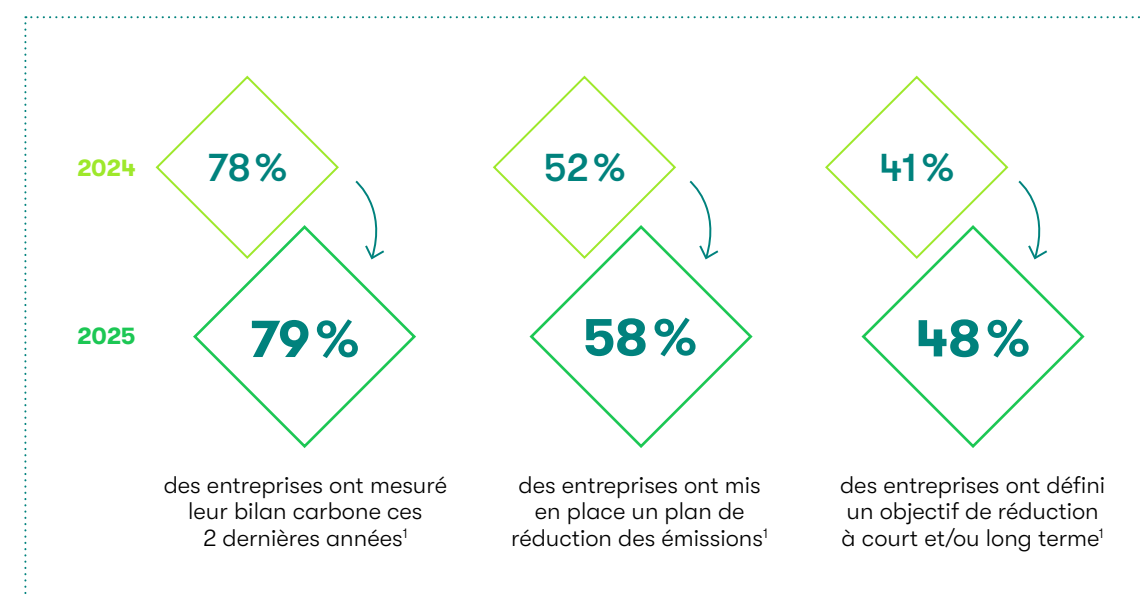
### Stratégie climat de Seven2

En tant que membre fondateur de l'initiative Climat International (ICI), Seven2 est convaincue que le secteur du capital-investissement, grâce à sa capacité de financement et à ses relations privilégiées avec les entreprises de son

portefeuille, est particulièrement bien positionné pour contribuer significativement aux objectifs mondiaux de décarbonation.

Seven2 a défini un programme de décarbonation et sélectionné un partenaire privilégié, Aktio, pour soutenir sa mise en œuvre.

Le programme est destiné à l'ensemble des entreprises du portefeuille et se décompose en 3 étapes :



<sup>1</sup>Prend en compte mes entreprises ayant engagé une stratégie de décarbonation avec ou sans l'accompagnement de Seven2.



En 2025, 17 entreprises du portefeuille de Seven2 se sont engagées dans le programme de décarbonation décrit ci-dessous.



entreprises du portefeuille engagées dans le programme de décarbonation

Dans le cadre du programme de décarbonation, une fois l'évaluation de l'empreinte carbone réalisée (étape 1), les entreprises du portefeuille passent aux étapes 2 et 3, qui consistent à définir des objectifs de réduction et à créer un plan d'action associé.

Voici le processus mis en place :

- 1. Notre prestataire, Aktio, propose des actions et les évalue pour les prioriser en fonction des résultats de l'évaluation de l'empreinte carbone.
- 2. L'entreprise affine ensuite cette évaluation en tenant compte de son expertise métier et de ses connaissances spécifiques.
- 3. Une liste qualifiée d'actions est discutée lors d'un atelier dédié afin de sélectionner et prioriser les actions en fonction de leur faisabilité opérationnelle.

Les critères de priorisation comprennent :

- ✗ **Poids dans l'évaluation :** La source d'émission est-elle significative ou mineure pour l'entreprise ?
- ✗ **Réduction potentielle :** L'action entraîne-t-elle une diminution marginale ou substantielle des émissions ?
- ✗ **Potentiel de sensibilisation :** Existe-t-il des co-bénéfices tels que la sensibilisation des équipes ou de la chaîne de valeur ?
- ✗ **Faisabilité technique :** L'action est-elle simple à mettre en œuvre ou nécessite-t-elle des ajustements complexes ?
- ✗ **Coût :** L'action entraîne-t-elle des dépenses importantes ou minimales ?
- ✗ **Échéancier :** L'action est-elle réalisable ou souhaitable à court ou à long terme ?

De plus, Seven2 accompagne les entreprises de son portefeuille les plus avancées sur les questions climatiques afin d'aligner leurs objectifs de réduction carbone avec la trajectoire des 1,5 degré. Cet accompagnement inclut :

- ✗ La fourniture de conseils méthodologiques sur des initiatives internationales telles que la Science Based Targets initiative (SBTi)
- ✗ L'aide à la modélisation des initiatives de réduction des émissions et à la projection de leur potentiel de réduction des gaz à effet de serre
- ✗ Le soutien dans l'évaluation de tous les CAPEX et OPEX nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction

Privilégiant une approche pragmatique adaptée aux caractéristiques de chaque entreprise, Seven2 n'a pas défini d'objectifs quantitatifs de réduction alignés aux accords de Paris au niveau de son portefeuille.

AXES D'AMÉLIORATION

- **À court terme (2026 - 2027) :** Élargir le périmètre des entreprises participant à son programme de décarbonation. L'objectif est que les entreprises à fort enjeux carbone et dont Seven2 est actionnaire majoritaire dispose d'un bilan carbone régulièrement mis à jour, d'un plan de réduction des émissions et d'objectifs de réduction associés.
- **À moyen terme (2028 - 2030) :** Accompagner les entreprises du portefeuille les plus matures sur les enjeux de décarbonation vers l'obtention d'une certification SBTi (Science Based Targets initiative), afin de valider la robustesse scientifique de leurs objectifs de réduction des émissions.
- **À long terme :** Réaliser un test de compatibilité climatique de ses investissements avec une trajectoire de 1,5 degré.

✗ Pilotage de la maturité de décarbonation du portefeuille (PMDR)

En 2025, Seven2 a réalisé pour la première fois une évaluation de la maturité de décarbonation de son portefeuille à l'aide du **Private Markets Decarbonization Roadmap (PMDR)**. Développé par l'Initiative Climat International (ICI), dont Seven2 est membre fondateur, en collaboration avec la Sustainable Markets Initiative et Bain & Company, ce cadre classe chaque entreprise sur une échelle à cinq niveaux d'alignement, fondée sur la mesure des émissions, la définition d'objectifs de réduction et la mise en œuvre de plans d'action.

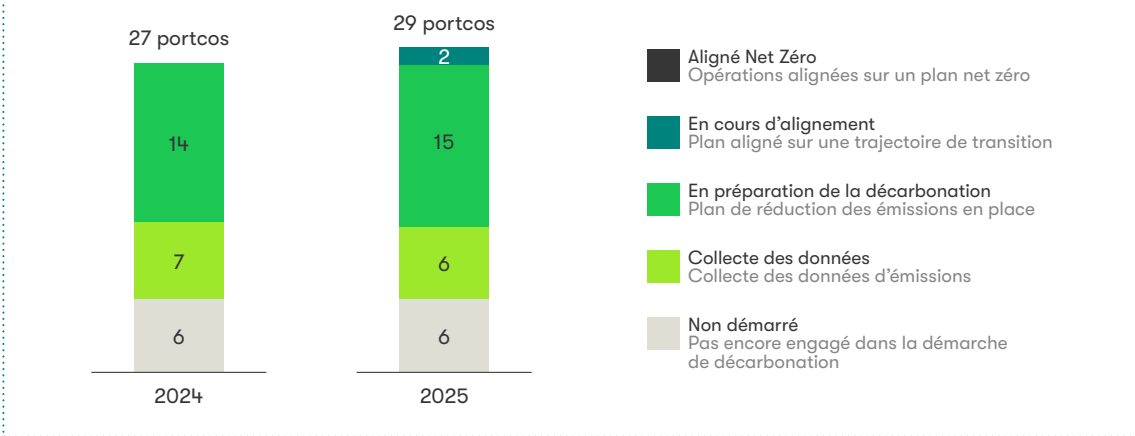
Comme l'illustre le visuel ci-dessous, le segment Preparing to Decarbonise s'impose en 2025 comme le segment dominant du portefeuille, traduisant un basculement qualitatif significatif : la majorité des entreprises a désormais quitté la phase d'inventaire de leurs émissions pour entrer dans une logique de pilotage assortie d'objectifs et de plans d'action, résultat direct du programme de décarbonation déployé par Seven2 avec Aktio. Il convient également de souligner qu'Almond et Graitec sont en 2025 les premières entreprises du portefeuille à s'engager formellement dans la démarche SBTi, dont la trajectoire a été validée en 2026.

La comparaison 2024-2025 confirme par ailleurs la robustesse de ce dispositif : l'élargissement du portefeuille à de nouvelles acquisitions ne se traduit par aucune dégradation de la maturité collective, démontrant la capacité du programme Seven2 à intégrer rapidement les nouvelles entreprises dans une trajectoire structurée.

Cette dynamique est également renforcée par les financements à impact déployés au sein du portefeuille : lorsque les entreprises y ont recours, ceux-ci intègrent quasi-systématiquement un critère lié à la réduction des émissions carbone, ancrant ainsi la décarbonation dans les engagements financiers des entreprises concernées.

Au-delà du suivi des émissions absolues, le PMDR permet ainsi à Seven2 de piloter la trajectoire collective de son portefeuille et d'orienter ses efforts d'accompagnement là où ils créent le plus de valeur.

Évolution de la maturité de décarbonation

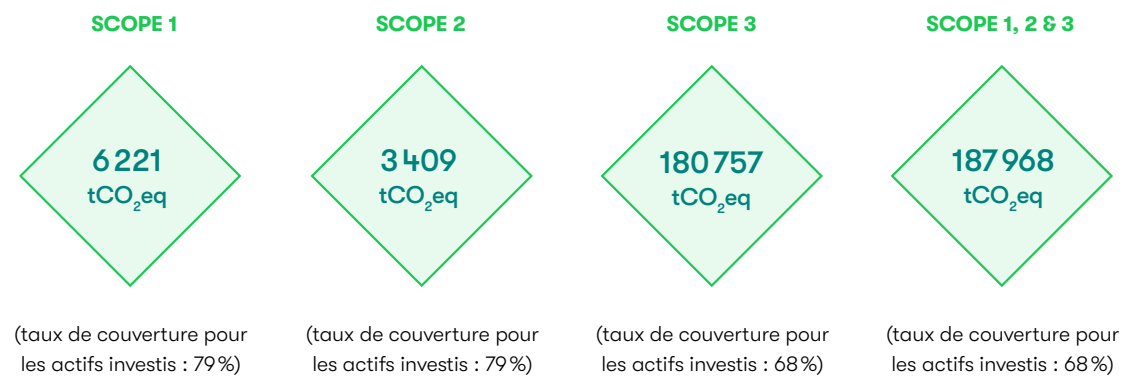


Indicateurs liés au climat<sup>1</sup>

Seven2 suit divers indicateurs climatiques pour évaluer la performance de son portefeuille. Depuis 2023, Seven2 utilise les méthodes de calcul des PAI (principales incidences négatives

sur les facteurs de durabilité) pour mesurer et suivre l’impact de ses entreprises sur le changement climatique.

Émissions de gaz à effet de serre (tCO<sub>2</sub>eq)

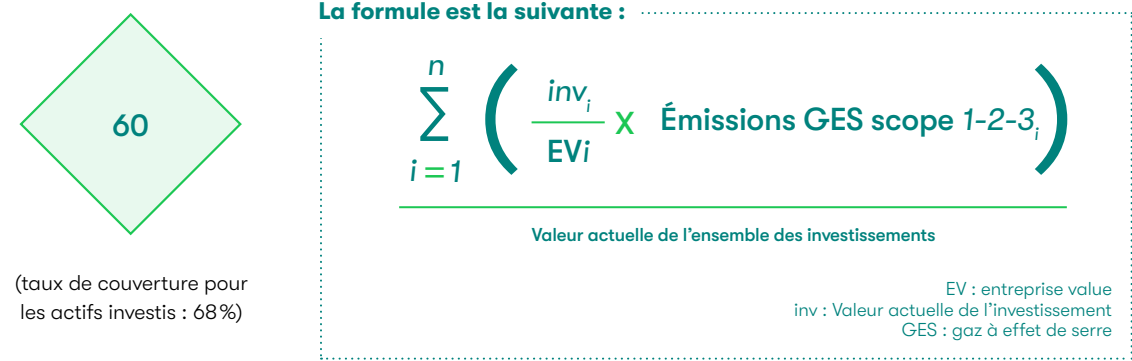


La formule est la suivante :

$$\sum_{i=1}^n \left( \frac{inv_i}{EV_i} \times \text{Émissions GES scope (j)} \right)$$

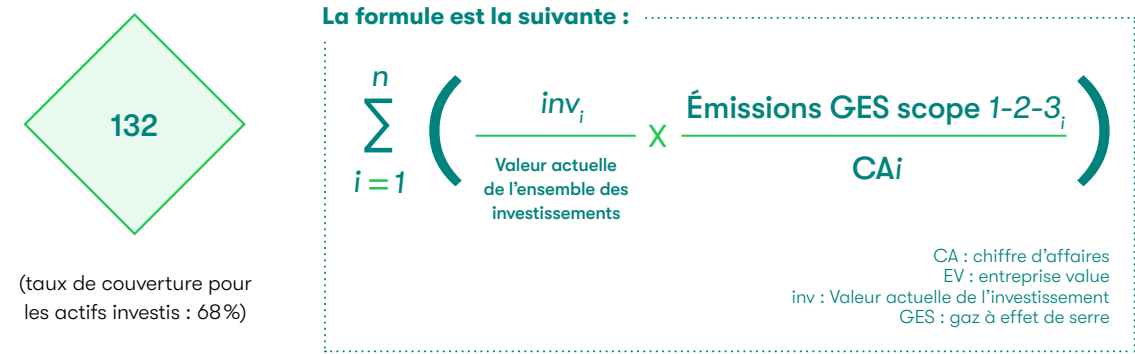
EV : entreprise value  
inv : Valeur actuelle de l’investissement  
GES : gaz à effet de serre  
J : 1, 2 ou 3

Empreinte carbone (tCO<sub>2</sub>eq par million d’euros investi)



<sup>1</sup> Les données aux indicateurs climat du PAI peuvent varier d’une année à l’autre en raison de notre méthodologie d’intégration des bilans carbone : dans un contexte de croissance externe active, nous n’intégrons que les données des deux dernières années sous périmètre constant, ce qui peut limiter la couverture pour les sociétés ayant fait l’objet d’opérations de M&A récentes. Ces variations reflètent une contrainte méthodologique et non une évolution des émissions sous-jacentes.

Intensité des gaz à effet de serre des entreprises (tCO<sub>2</sub>eq par million d’euros de chiffre d’affaires)



Rôle et usage dans la stratégie d’investissement

Les performances des entreprises du portefeuille de Seven2 sur les indicateurs climatiques sont prises en compte tout au long du processus d’investissement, à la fois avant l’acquisition et pendant la période de détention.

- ✕ **Avant l’acquisition :** Conformément à sa politique d’exclusion, Seven2 n’investit pas dans des entreprises qui tirent la majorité de leurs revenus annuels consolidés (dernière année fiscale) des activités suivantes : extraction de charbon, production d’électricité à base de charbon, fracturation hydraulique en relation avec les combustibles fossiles, exploitation ou extraction des sables bitumineux, exploration et extraction primaire de pétrole et de gaz dans la région arctique, exploration, développement ou exploitation de gisement miniers.
- ✕ **Pendant la période de détention :** En plus de l’accompagnement fourni par Seven2 pour soutenir les entreprises de son portefeuille dans leur stratégie de décarbonation (cf. page 23), Seven2 mesure, suit et publie annuellement les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, y compris les indicateurs climats présentés ci-dessus.

Changements intervenus dans la stratégie d’investissement

En 2025, Seven2 a engagé et finalisé une révision de sa politique d’exclusion en associant l’ensemble de ses parties prenantes internes à la réflexion. L’objectif était d’adapter ce cadre aux enjeux émergents de ces dernières années, sur le plan environnemental, social et réglementaire. Cette révision s’est traduite par un abaissement des seuils d’exposition pour les activités les plus préjudiciables aux objectifs climatiques et de durabilité, certains ramenés à 20%, d’autres à 0%.

AXES D’AMÉLIORATION POUR 2027-2028

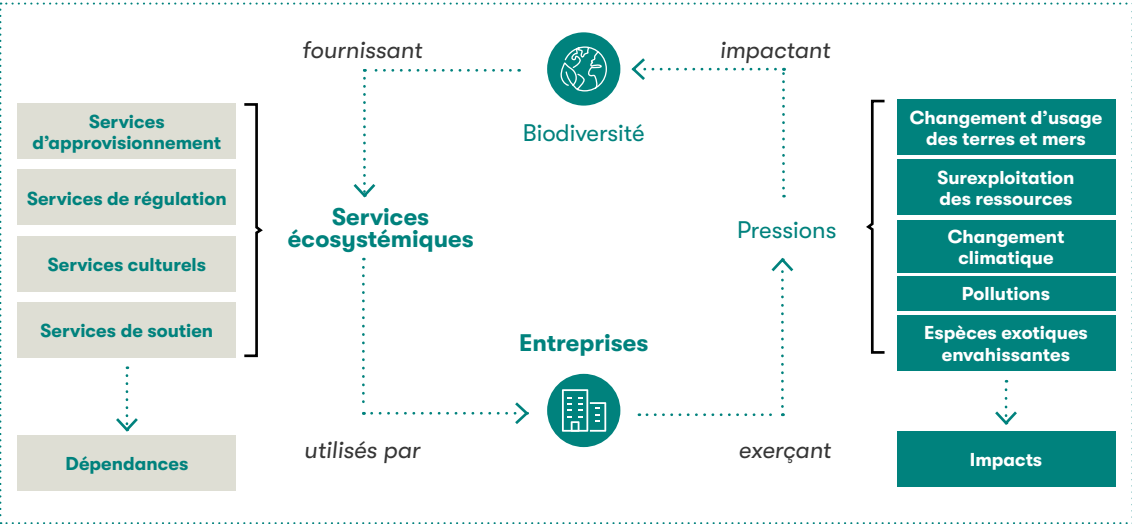
- Seven2 prévoit de mettre régulièrement à jour sa politique d’exclusion afin de s’assurer qu’elle reste alignée avec les évolutions du marché, des réglementations et des meilleures pratiques en matière d’investissement responsable.



# ✕ Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

## Stratégie biodiversité de Seven2

Seven2 reconnaît que la biodiversité est un pilier fondamental de la résilience des écosystèmes, qui rendent à la société de nombreux services indispensables à la vie, appelés services écosystémiques. En soutenant la croissance des entreprises de son portefeuille, Seven2 est également consciente que certaines activités économiques peuvent exercer des pressions sur la biodiversité et contribuer à son érosion. Comprendre les interdépendances entre les entreprises et les écosystèmes — ainsi que les impacts potentiels qu'elles peuvent générer — s'inscrit dans une approche de double matérialité, illustrée par le schéma ci-dessous.



Afin de pouvoir établir une stratégie robuste et alignée avec les objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB), Seven2 :

- 1. renforce son expertise en matière de biodiversité,
- 2. s'appuie sur les analyses de dépendances, d'impacts et d'empreinte vis-à-vis de la biodiversité réalisées précédemment, et prévoit de les actualiser afin d'affiner sa vision de l'impact de son portefeuille sur la biodiversité,
- 3. affine sa compréhension de l'impact de son portefeuille sur les écosystèmes naturels.

Les résultats de ces analyses préliminaires sont détaillés ci-dessous.

## Mesure des dépendances et des impacts du portefeuille de Seven2 vis-à-vis de la biodiversité

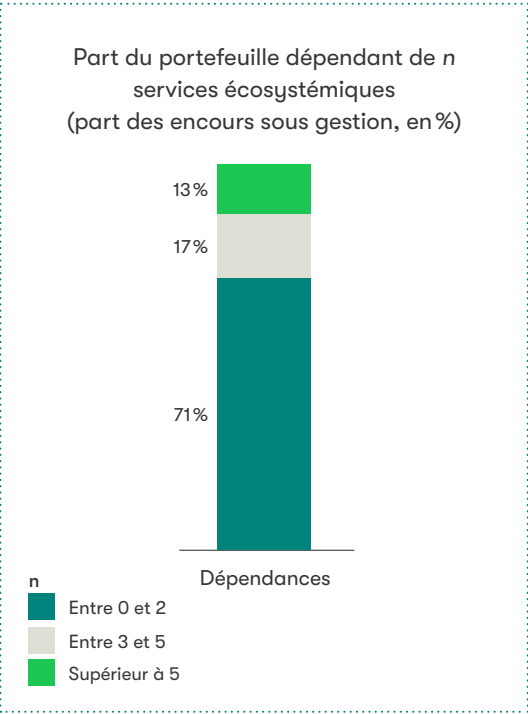
Seven2 a utilisé l'outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), développé par la Natural Capital Finance Alliance (NCFA), afin d'évaluer qualitativement les dépendances aux services écosystémiques et les impacts sur l'érosion de la biodiversité des 29 entreprises de son portefeuille. La base de données d'ENCORE couvre plusieurs secteurs d'activités.

### Services écosystémiques et impacts référencés base ENCORE

| DÉPENDANCES AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES                          |                                                               | IMPACTS                                                 |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Services d'approvisionnement en biomasse                         | Atténuation des inondations                                   | PERTURBATION DES MILIEUX NATURELS                       |
| Services de ressources génétiques                                | Atténuation des tempêtes                                      | UTILISATION DES ÉCOSYSTÈMES D'EAU DOUCE                 |
| Autres services d'ap-provisionnement — énergie d'origine animale | Atténuation du bruit                                          | ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE                       |
| Approvisionnement en eau                                         | Services de pollinisation                                     | UTILISATION DES FONDS MARINS                            |
| Régulation globale du climat                                     | Services de contrôle biologique                               | ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES (HORS GES)        |
| Régulation des précipitations (échelle sous-continentale)        | Maintien des habitats nourriciers et des populations          | EXTRACTION DE RESSOURCES BIOTIQUES                      |
| Régulation locale du climat                                      | Autre service — dilution par l'atmos-phère et les écosystèmes | POLLUTION DES SOLS                                      |
| Services de filtration de l'air                                  | Autre service — médiation des impacts sensoriels              | GÉNÉRATION ET REJET DE DÉCHETS SOLIDES                  |
| Services de régulation de la qualité des sols                    | Services biologiques                                          | ÉMISSIONS DE POLLUANTS NUTRITIFS DANS L'EAU ET LES SOLS |
| Rétention des sols et sédiments                                  | Services récréatifs                                           | ÉMISSIONS DE POLLUANTS TOXIQUES DANS L'EAU ET LES SOLS  |
| Remédiation des déchets solides                                  | Services d'aménité visuelle                                   | CONSOMMATION D'EAU                                      |
| Purification de l'eau                                            | Services éducatifs, scientifiques et de recherche             | UTILISATION DES TERRES                                  |
| Régulation du flux d'eau                                         | Services spirituels, artistiques et symboliques               | INTRODUCTION D'ESPÈCES INVASIVES                        |

ANALYSE DES DÉPENDANCES

Cette analyse qualitative des dépendances aux services écosystémiques a permis à Seven2 d'estimer le niveau d'exposition de son portefeuille en cas de perturbation et d'épuisement des services écosystémiques. Elle permet également de comprendre plus précisément quelles entreprises de son portefeuille ont des activités fortement liées à l'approvisionnement d'un ou plusieurs services écosystémiques.

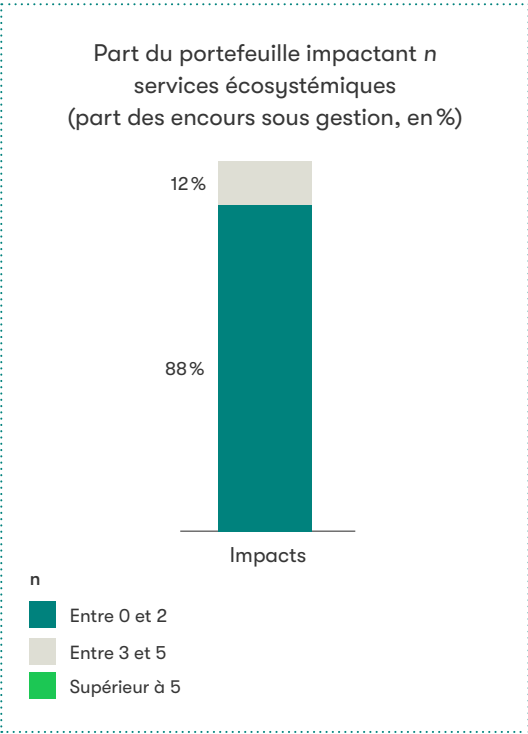


**Méthodologie :**  
Le niveau de risque est évalué selon le nombre de dépendances identifiées :  
0 à 2 dépendances : Risque faible (Low)  
3 à 5 dépendances : Risque modéré (Medium)  
+ de 5 dépendances : Risque élevé (High)

Les analyses préliminaires montrent que 16 % de nos actifs présentent une forte dépendance aux services écosystémiques, portés par des entreprises opérant dans les secteurs de la construction et installation spécialisée, de la fabrication d'ingrédients agroalimentaires, des services de santé et de la formation artistique. À l'échelle du portefeuille, les dépendances les plus significatives concernent la régulation et l'approvisionnement en eau, ainsi que les services éducatifs.

ANALYSE DES IMPACTS

L'analyse des impacts est également conduite en amont afin d'évaluer le degré d'exposition du portefeuille aux conséquences négatives liées à la dégradation des services écosystémiques.



**Méthodologie :**  
Le niveau de risque est évalué selon le nombre d'impacts identifiés :  
0 à 2 impacts : Risque faible (Low)  
3 à 5 impacts : Risque modéré (Medium)  
+ de 5 impacts : Risque élevé (High)

Les résultats de l'analyse révèlent qu'aucun actif du portefeuille ne présente un risque élevé d'impact sur la biodiversité. Un risque modéré est identifié pour 12 % des encours sous gestion, correspondant à des entreprises opérant dans les secteurs de la construction spécialisée, de la fabrication d'ingrédients agroalimentaires et du commerce de détail. Les principaux impacts concernent les émissions de polluants dans l'eau et les sols, la gestion des déchets solides et la consommation en eau.



PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Veillez noter que les analyses préliminaires présentées ci-dessus reposent sur une vision sectorielle des impacts et des dépendances, fondée sur la classification ISIC (International Standard Industrial Classification) de la base de données ENCORE. Une mise à jour de cette base de données en 2024 impacte notre exposition de la manière suivante en 2025.

- Granularité sectorielle accrue par rapport à la version précédente, avec une couverture étendue à 25 services écosystémiques et 13 pressions. Elle reste toutefois sectorielle et ne capture pas toutes les nuances de certaines activités au sein de notre portefeuille.
- Élargissement du périmètre aux services écosystémiques culturels. Cette évolution peut conduire à identifier des dépendances indirectes pour certains secteurs — notamment la santé et la formation — qui n'apparaissaient pas dans la version précédente. Par ailleurs, l'évolution de la composition du portefeuille, avec l'intégration de nouvelles entreprises telles que School of Arts, contribue également à modifier l'exposition globale du portefeuille vis-à-vis de la biodiversité.
- De plus, l'analyse ne prend pas en compte la localisation, le type et la taille des sites des entreprises.
- Enfin, la méthodologie utilisée ne prend pas en compte les initiatives déployées par les entreprises pour atténuer leurs dépendances et impacts vis-à-vis de la biodiversité.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- Seven2 s'engage à actualiser régulièrement l'analyse des dépendances et impacts de son portefeuille vis-à-vis de la biodiversité. Pour les entreprises présentant une exposition significative — qu'il s'agisse d'impacts ou de dépendances élevées à l'égard des services écosystémiques — des analyses complémentaires pourront être conduites afin d'identifier des actions concrètes de réduction et d'atténuation.

Mesure de l'empreinte biodiversité des entreprises du portefeuille de Seven2

En complément de l'approche qualitative utilisée pour mesurer les dépendances et les impacts des entreprises vis-à-vis de la biodiversité, Seven2 a également évalué l'empreinte de 66 % de ses entreprises sur la biodiversité de manière quantitative, agrégée au niveau du portefeuille.

Seven2 a utilisé la méthodologie CBF (Corporate Biodiversity Footprint) pour évaluer l'impact des entreprises de son portefeuille sur l'érosion de la biodiversité. Cette méthode compare l'état initial de la biodiversité à l'état final, en mesurant l'abondance moyenne des espèces (MSA) par kilomètre carré, le MSA décrivant l'intégrité des écosystèmes et variant entre 0 % et 100 %.

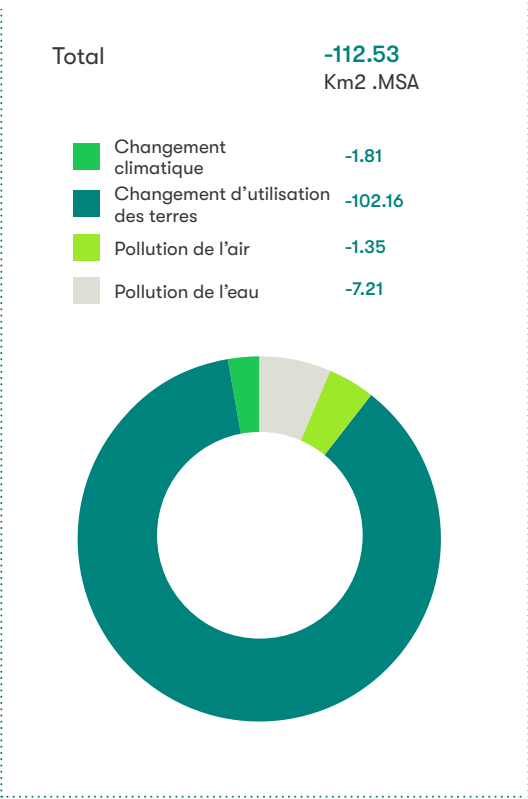
En tenant compte des pressions exercées par les activités des entreprises, le CBF modélise l'impact des entreprises sur la biodiversité à travers quatre principales pressions humaines :

- ✕ **Changement d'utilisation des terres :** occupation, transformation, augmentation, empiètement et fragmentation des sols
- ✕ **Changement climatique :** dû aux émissions de gaz à effet de serre
- ✕ **Pollution de l'air :** perturbation des écosystèmes due à l'eutrophisation terrestre et à l'acidification (émissions d'azote et de soufre respectivement)
- ✕ **Pollution de l'eau :** écotoxicité des eaux douces avec le rejet de composés toxiques dans l'environnement et l'enchevêtrement des matériaux plastiques

Ces pressions sont calculées tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise, en évaluant ses processus, produits et chaînes d'approvisionnement. Toutes les pressions sont regroupées en scopes 1, 2 et 3 selon les définitions du GHG Protocol.

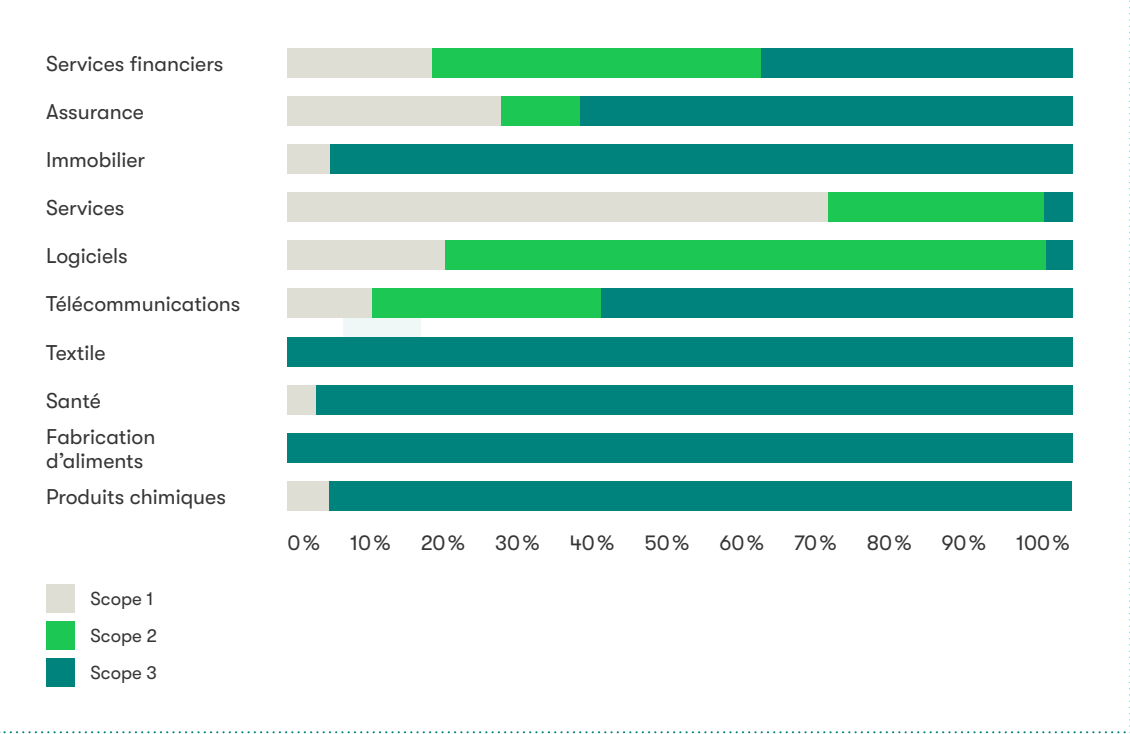
La méthodologie consiste ensuite à traduire toutes les pressions par des relations quantitatives pression-impact (basées sur le modèle GLOBIO) dans la même unité d'impact sur la biodiversité, qui est le Km<sup>2</sup>.MSA.

Répartition de l'empreinte biodiversité du portefeuille de Seven2 par pressions exprimé en MSA par km<sup>2</sup>



Les résultats de l'analyse indiquent que l'impact le plus important du portefeuille de Seven2 concerne le changement d'utilisation des terres, représentant 91 % des pressions exercées sur la biodiversité.

Distribution de l'empreinte biodiversité du portefeuille par secteur exprimé en MSA par scope



Les résultats mettent en exergue que le scope 3 de l'empreinte biodiversité des entreprises du portefeuille représente près de 98 % de l'empreinte biodiversité totale.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- Les résultats des analyses montrent que, comme pour la majorité des entreprises, les impacts sur la biodiversité se concentrent très largement sur les activités en amont et en aval de la chaîne de valeur, relevant du scope 3. Bien que l'empreinte biodiversité globale du portefeuille reste à ce stade relativement faible, le scope 3 représente près de 98 % de cette empreinte. Conscients des limites d'action directes sur ces maillons de la chaîne, Seven2 prévoit néanmoins de conduire une analyse plus fine des impacts liés au scope 3, afin d'identifier des leviers d'action réalistes et pertinents pour accompagner ses participations dans la mise en place de plans d'amélioration adaptés.



# ✕ Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Seven2 considère le développement durable comme un levier essentiel de création et de protection de valeur. L'analyse des risques ESG est donc cruciale pour se prémunir des risques réputationnels, opérationnels, réglementaires et économiques. À ce titre, l'évaluation des risques RSE est intégrée au processus d'investissement et d'accompagnement des entreprises de son portefeuille.

## Processus de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

### IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET PRIORISATION DES RISQUES RSE

Au niveau des entreprises, une évaluation précise et détaillée des risques ESG auxquels elles sont exposées est réalisée lors du processus initial de due diligence. Comme détaillé en page 15, ces risques sont discutés lors du comité d'investissement.

En complément, Seven2 a mené une analyse des risques ESG consolidée à l'échelle de son portefeuille en s'appuyant sur deux approches complémentaires :

- ✕ **Une analyse de matérialité consolidée**, reposant sur la synthèse des analyses de double matérialité effectuées par 12 entreprises du portefeuille qui était assujetties au champ d'application de la CSRD avant l'entrée en vigueur d'Omnibus ;

- ✕ **Une analyse sectorielle** à l'aide de la documentation du SASB afin d'identifier les risques les plus élevés en fonction du secteur d'activité de chaque société en portefeuille ;

Pour rappel, la stratégie d'investissement de Seven2 repose sur deux secteurs prioritaires :

1. Logiciels et télécoms
2. Services (incluant les services financiers, B2B, l'assurance, la santé, etc.).



<sup>1</sup>Nombre d'entreprises qui ont finalisé leur analyse de double matérialité.

## LE PROGRAMME CSRD

Chez Seven2, nous sommes convaincus que la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) constitue un levier puissant pour renforcer la transparence et la comparabilité des informations RSE, tout en représentant une opportunité stratégique pour améliorer la performance en matière de durabilité et la gestion des risques au sein de notre portefeuille. En 2024, nous avons lancé un programme dédié à la préparation de la CSRD en partenariat avec notre cabinet de conseil de référence, Ici&Demain<sup>1</sup>, articulé autour de trois objectifs : accompagner les entreprises du portefeuille dans leur alignement avec les exigences de la CSRD selon une approche progressive et pragmatique, adapter l'accompagnement au niveau de maturité de chaque entreprise, et encourager la collaboration et le partage de bonnes pratiques au sein du portefeuille.

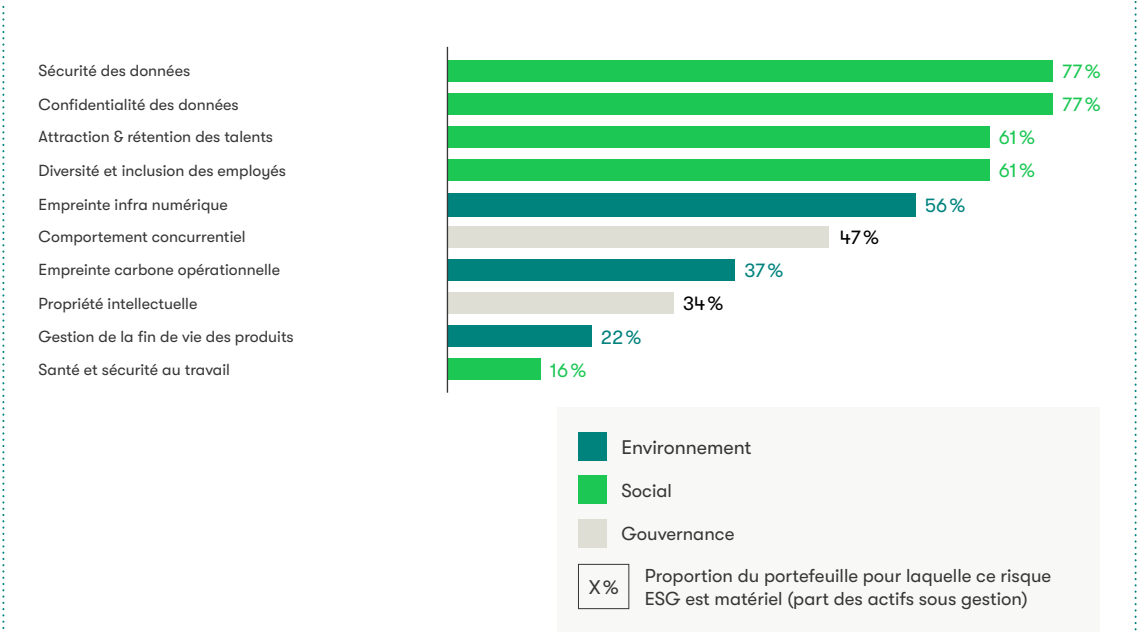
Si l'adoption de la directive Omnibus a significativement réduit le nombre d'entreprises

du portefeuille directement soumises à la CSRD, les travaux menés ces dernières années conservent toute leur valeur. Les analyses de double matérialité réalisées ont en effet permis à chaque entreprise d'identifier ses enjeux RSE les plus matériels, en cartographiant à la fois les risques que les sujets de durabilité font peser sur leur activité et les impacts de leurs opérations sur la société et l'environnement.

Ces analyses constituent aujourd'hui une base solide pour structurer les stratégies RSE, prioriser les actions et engager les parties prenantes avec davantage de crédibilité. Pour les entreprises qui souhaitent engager ou approfondir cette démarche, Seven2 reste disponible pour les accompagner et les mettre en relation avec les expertises adaptées, dans le cadre de son engagement plus large en faveur d'un pilotage RSE proactif et de la création de valeur à long terme.

## ANALYSE DES RISQUES ESG SECTORIELS DU PORTEFEUILLE

### Top 10 des principaux risques ESG du portefeuille de Seven2



L'analyse révèle une prédominance des risques sociaux, qui figurent parmi les cinq risques les plus importants au sein du portefeuille.

Cette prédominance s'explique par plusieurs facteurs :

- ✕ Les enjeux liés à la confidentialité et à la sécurité des données sont particulièrement importants en raison de la stratégie d'investissement de Seven2, dirigée en partie vers les secteurs des logiciels et des télécoms.
- ✕ L'importance des sujets relatifs aux ressources humaines et à la diversité est due aux business modèles serviciels des entreprises du portefeuille de Seven2.

L'évolution de la composition du portefeuille a conduit à l'identification d'un nouveau risque matériel en matière de santé et sécurité au travail. Ce risque figurait en onzième position lors de notre analyse précédente. L'acquisition de Zwart Techniek (intégrateur néerlandais de systèmes d'alimentation pour les data centers) a contribué à faire franchir à ce risque le seuil de matérialité retenu cette année, aux côtés des entreprises du portefeuille déjà exposées à ces enjeux en 2024 : CEME (services énergétiques multi-techniques), Fulgard (sécurité incendie et santé au travail) et Infraneo (ingénierie géotechnique et environnementale) pour leurs activités terrain.



AXES D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

✕ L'analyse des risques ESG du portefeuille Seven2 repose à la fois sur le référentiel sectoriel du SASB et sur les résultats des analyses de double matérialité effectuées pour chaque entreprise, lesquelles ont contribué à affiner l'identification des enjeux clés propres à chaque secteur. Ces travaux constituent une base solide pour notre démarche d'évaluation des risques ESG. Dans un souci de progression continue, des analyses plus approfondies et détaillées seront conduites en 2026 afin d'intégrer des données supplémentaires, d'affiner la granularité sectorielle et d'adapter l'analyse aux évolutions contextuelles et réglementaires. Cette approche progressive prendra en considération les spécificités propres à chaque entreprise, notamment leur taille, leur localisation géographique et leur position dans la chaîne de valeur, afin d'optimiser la pertinence et la précision de la cartographie des risques ESG.

PROGRAMME CYBERSÉCURITÉ

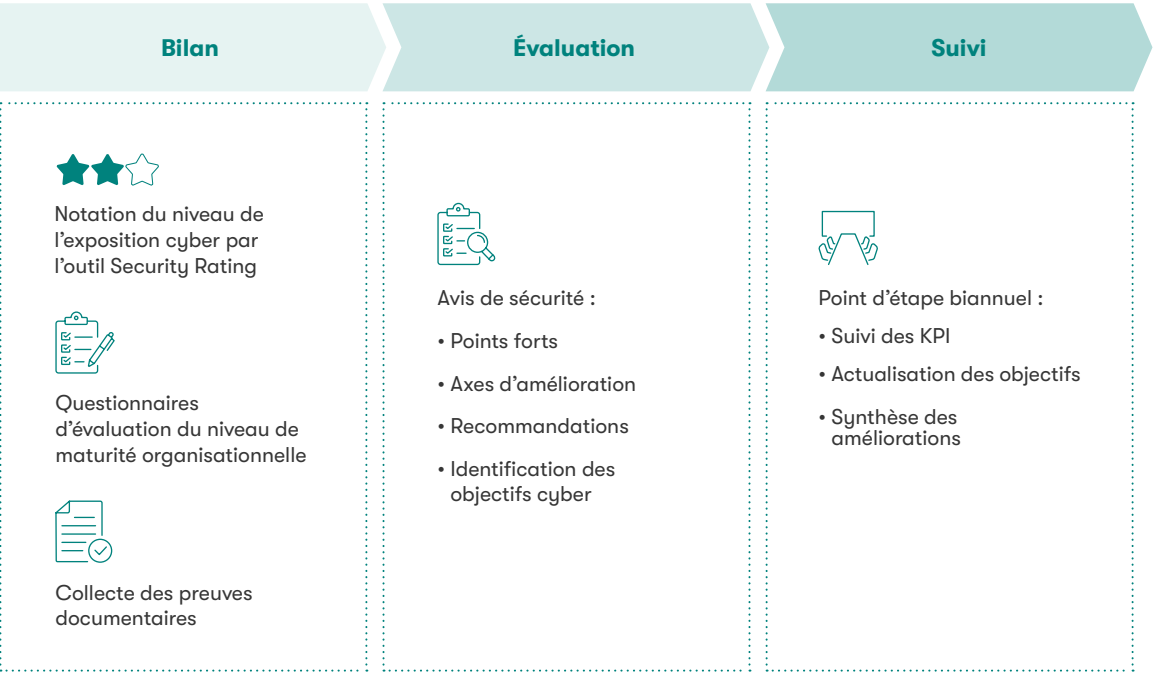
Depuis cinq ans, dans un monde des affaires de plus en plus interconnecté et digitalisé, marqué par une recrudescence des cyberattaques à l'échelle mondiale, Seven2 a initié un programme d'évaluation des risques cyber. Ce programme est conduit en collaboration avec Almond et Board of Cyber<sup>1</sup> et vise à couvrir l'ensemble du portefeuille de Seven2.

L'objectif de ce programme est d'aider les entreprises à mieux identifier ces menaces afin de s'y préparer efficacement, et de mettre en place les actions nécessaires pour renforcer leur résilience. Cette initiative revêt une importance particulière dans la mesure où plusieurs des secteurs dans lesquels nous investissons sont particulièrement exposés aux risques informatiques, comme le démontre l'analyse sectorielle du SASB et de la CSRD.

L'exposition aux enjeux cyber concerne toutes les entreprises, mais elle revêt une importance particulière pour celles du secteur technologique, qui représentent 48 % de notre portefeuille.

Dans ce contexte, et grâce à la méthodologie développée avec notre partenaire et déployée de manière systématique au sein de notre portefeuille, chaque entreprise bénéficie d'un accompagnement personnalisé en cybersécurité. Cet accompagnement est ajusté selon le contexte opérationnel, les enjeux spécifiques et le niveau de maturité, avec pour ambition d'apporter un soutien structuré et ciblé.

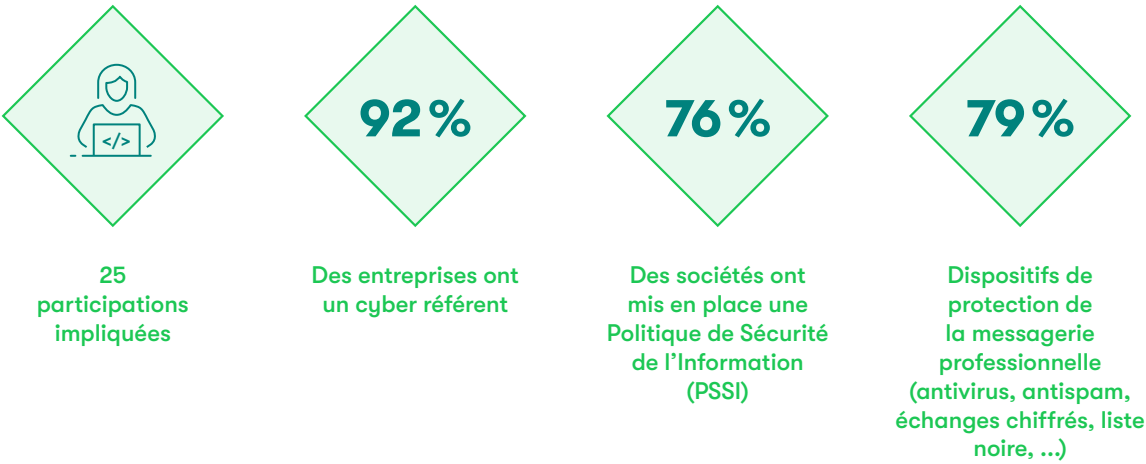
Le visuel ci-dessous illustre notre approche et les différentes étapes du programme Cyber, conçu pour renforcer la maturité en matière de sécurité des entreprises accompagnées.



<sup>1</sup>Acteur français de référence dans le domaine de la cybersécurité, qui propose une offre complète de conseil en cybersécurité, cloud et infrastructures.



Chiffres clés 2025



Parties prenantes en charge du programme



GESTION DES RISQUES ESG

Comme évoqué dans la section D, la stratégie d'engagement de Seven2, qui vise à accompagner les entreprises de son portefeuille dans l'amélioration de leurs pratiques RSE, s'articule autour de 9 sujets prioritaires.

L'une d'entre eux consiste à accompagner les entreprises de son portefeuille dans la définition de stratégies RSE adaptées aux enjeux et risques les plus matériels pour elles. Pour accompagner les entreprises de son portefeuille dans cette démarche, Seven2 a développé un programme, orchestré par l'équipe sustainability de Seven2 afin d'accompagner les entreprises dans la construction de stratégies RSE visant à adresser leurs risques ESG. Cet accompagnement comporte plusieurs étapes :

1. L'organisation d'entretiens individuels avec toutes les parties prenantes impliquées, y compris la direction générale de l'entreprise et les membres de l'équipe d'investissement de Seven2
2. La réalisation d'un benchmark concurrentiel pour évaluer la performance RSE de l'entreprise par rapport à ses pairs
3. L'évaluation du niveau de performance de l'entreprise sur chacun des sujets matériels identifiés, grâce aux informations recueillies lors des entretiens
4. Le développement d'une stratégie et d'un plan d'actions préliminaire afin d'améliorer la performance RSE de l'entreprise
5. L'organisation d'un atelier collaboratif pour discuter et enrichir la première ébauche de stratégie
6. La finalisation et la communication de la stratégie RSE à toutes les parties prenantes concernées

Les stratégies RSE des entreprises du portefeuille sont revues chaque année afin de mesurer les progrès réalisés par les entreprises dans l'atténuation de leurs risques ESG.

AXES D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- Face à la généralisation rapide de l'IA au sein des entreprises du portefeuille, Seven2 engage une réflexion sur les risques associés à son adoption, notamment en matière de sécurité des données, de conformité et de gouvernance des systèmes. Dans ce cadre, Seven2 prévoit de travailler à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'IA Responsable, afin d'encadrer l'usage de ces technologies et d'en maîtriser les risques opérationnels et réputationnels.





Description des principaux risques ESG

DESCRIPTION DES RISQUES PRIORITAIRES IDENTIFIÉS AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE

L'évaluation préliminaire des risques ESG des entreprises du portefeuille de Seven2 a permis de prioriser 10 risques ESG, détaillés ci-dessous

ENVIRONNEMENT

- ❌ **Risque RSE :** Empreinte environnementale de l'infrastructure numérique

❌ **Type de risque :** Opérationnel / Économique

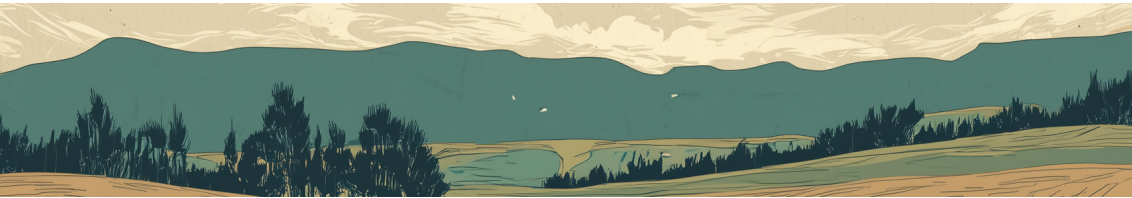
❌ **Description issue du SASB :** Les entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans le secteur des télécommunications consomment des volumes d'énergie substantiels pour alimenter leurs infrastructures réseau et leurs centres de données. Bien que les équipements réseau gagnent en efficacité énergétique, leur consommation globale augmente avec l'expansion des infrastructures et la croissance du trafic de données. Par ailleurs, plusieurs entreprises du portefeuille opèrent dans des secteurs à empreinte opérationnelle directe : installation technique sur site, ingénierie terrain et fabrication d'équipements électriques. La gestion de l'efficacité énergétique, la diversification des sources d'approvisionnement et le recours aux énergies renouvelables deviennent des enjeux stratégiques croissants dans un contexte de renforcement des réglementations climatiques européennes. Les entreprises qui améliorent leur intensité énergétique peuvent réaliser des économies significatives et renforcer leurs marges, tandis que celles qui n'anticipent pas ces évolutions s'exposent à des coûts croissants et à des risques de conformité accrus.
- ❌ **Risque RSE :** Empreinte carbone des activités opérationnelles

❌ **Type de risque :** Opérationnel / Économique / Réglementaire

❌ **Description issue du SASB :** Au-delà des infrastructures numériques, plusieurs entreprises du portefeuille de Seven2 opèrent dans des secteurs à empreinte carbone directe significative : installation technique, ingénierie sur site, fabrication d'équipements électriques et distribution de produits industriels. La consommation d'énergie liée aux déplacements terrain, aux sites de production et aux équipements contribue aux émissions de Scope 1 et 2. La dépendance à des sources d'énergie carbonées peut entraîner des coûts opérationnels plus élevés à mesure que les politiques climatiques européennes — notamment la CSRD et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières — imposent de nouvelles obligations de reporting et de réduction. Les entreprises qui améliorent leur efficacité énergétique et diversifient leurs sources d'approvisionnement peuvent réaliser des économies importantes et renforcer leurs marges.
- ❌ **Risque RSE :** Gestion de la fin de vie des équipements

❌ **Type de risque :** Réglementaire

❌ **Description issue du SASB :** En raison de l'obsolescence rapide des équipements de communication, et en particulier des appareils mobiles, ceux-ci représentent une proportion croissante des déchets électroniques orientés vers les décharges, en partie en raison d'un faible taux de recyclage. Les entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans les secteurs des télécommunications et de la fabrication d'équipements électriques font face à des risques réglementaires croissants liés à cette problématique. De nombreuses juridictions ont mis en place des lois sur le recyclage des e-déchets, obligeant les entités à créer des systèmes de collecte, de réemploi ou d'élimination appropriée des équipements électroniques. Les pénalités ou les coûts liés à ces obligations, ainsi que les revenus potentiels générés par la remise à neuf et la revente des produits, incitent les entreprises à gérer activement les impacts environnementaux de leurs équipements en fin de vie. La mise en place de programmes de reprise permet par ailleurs de développer un approvisionnement en matériaux plus résilient.



SOCIAL

- ❌ **Risque RSE :** Sécurité des données

❌ **Type de risque :** Réglementaire / Réputationnel / Économique / Opérationnel

❌ **Description issue du SASB :** Les entités de logiciels et de services informatiques du portefeuille de Seven2 sont de plus en plus ciblées par des cyberattaques, menaçant leurs données et celles de leurs clients. Une prévention, une détection et une remédiation inadéquates des menaces peuvent affecter négativement l'acquisition et la rétention des clients, entraînant une diminution des parts de marché. Les violations de données génèrent par ailleurs des coûts accrus de remédiation — protection d'identité, formation des employés, notifications réglementaires — ainsi que des dommages réputationnels durables. Les nouvelles exigences réglementaires, notamment NIS2, augmentent les coûts de conformité pour les entreprises n'ayant pas anticipé cette évolution. Les entités du portefeuille traitant des données de santé ou des données financières sont exposées à un risque d'autant plus matériel que les conséquences d'un incident peuvent être irréversibles sur leur relation client.
- ❌ **Risque RSE :** Confidentialité des données

❌ **Type de risque :** Réglementaire / Réputationnel / Économique

❌ **Description issue du SASB :** Les entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans le secteur des logiciels doivent gérer deux priorités distinctes et souvent contradictoires. D'une part, elles utilisent les données clients — personnelles, démographiques, comportementales et de contenu — pour innover et développer de nouveaux produits générateurs de revenus. D'autre part, cette collecte suscite des préoccupations croissantes en matière de confidentialité, susceptibles d'entraîner un examen réglementaire accru au titre du RGPD et des réglementations sectorielles applicables. Une gestion insuffisante de ces enjeux peut se traduire par une diminution des revenus, une réduction des parts de marché et des actions réglementaires impliquant des amendes potentielles et des coûts juridiques significatifs. À l'inverse, les entreprises qui font de la protection des données un avantage concurrentiel différenciant renforcent la confiance de leurs clients et améliorent leur rétention.
- ❌ **Risque RSE :** Attraction, rétention et gestion des talents

❌ **Type de risque :** Opérationnel

❌ **Description issue du SASB :** Les collaborateurs sont des contributeurs essentiels à la création de valeur des entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans les secteurs des logiciels et des services informatiques. Ces entreprises éprouvent régulièrement des difficultés à recruter des profils techniquement qualifiés pour pourvoir des postes spécialisés dans un marché de l'emploi structurellement tendu en Europe. Une pénurie de talents peut engendrer une compétition intense à l'échelle internationale, des taux de rotation élevés et des délais de montée en compétence qui fragilisent la capacité d'exécution opérationnelle. Les entreprises qui investissent dans des politiques de développement des compétences, de flexibilité du travail et de partage de la valeur — telles que les dispositifs d'intéressement ou d'actionnariat salarié — améliorent leur attractivité et leur rétention, constituant ainsi un avantage concurrentiel durable.

- ❌ **Risque RSE :** Diversité et inclusion des employés
- ❌ **Type de risque :** Opérationnel
- ❌ **Description issue du SASB :** Les secteurs des logiciels et des technologies de l'information sont caractérisés par une sous-représentation persistante des femmes et des groupes minoritaires, en particulier dans les fonctions techniques et de direction. Pour les entreprises du portefeuille de Seven2, les efforts pour recruter et développer des viviers de talents diversifiés à l'échelle internationale peuvent contribuer à atténuer la pénurie de compétences structurelle du secteur. Une plus grande diversité au sein des équipes stimule l'innovation et permet aux entreprises de mieux comprendre et servir une clientèle mondiale et variée. Les entreprises qui ne progressent pas sur ces enjeux s'exposent à des difficultés croissantes de recrutement, à une dégradation de leur marque employeur et, dans certaines juridictions européennes, à un risque de non-conformité avec les exigences légales en matière d'égalité professionnelle.

- ❌ **Risque RSE :** Santé et sécurité au travail
- ❌ **Type de risque :** Réglementaire / Opérationnel
- ❌ **Description issue du SASB :** Plusieurs entreprises du portefeuille de Seven2 opèrent dans des secteurs nécessitant une main-d'œuvre importante sur le terrain : installation électrique, systèmes de protection, ingénierie et expertise technique sur site. Les taux de sinistralité dans ces secteurs sont structurellement plus élevés que dans d'autres industries en raison de l'exposition des travailleurs aux accidents de machines et d'outillage, aux chutes, aux substances dangereuses et à d'autres situations à risque. Les travailleurs temporaires sont par ailleurs exposés à un risque accru en raison d'un moindre niveau de formation ou d'expérience. Le non-respect des obligations en matière de santé et sécurité peut entraîner des amendes et pénalités ; les incidents graves peuvent générer des dépenses extraordinaires et des passifs contingents issus d'actions juridiques ou réglementaires. Ces incidents peuvent également provoquer des retards et arrêts de chantier qui augmentent les coûts et réduisent la rentabilité. Les entreprises qui investissent dans la formation de leurs équipes permanentes et intérimaires et développent une culture sécurité robuste peuvent réduire leur profil de risque tout en se différenciant lors des appels d'offres.

GOUVERNANCE

- ❌ **Risque RSE :** Propriété intellectuelle
- ❌ **Type de risque :** Réglementaire / Économique
- ❌ **Description issue du SASB :** Les entreprises du portefeuille de Seven2 opérant dans le secteur des logiciels consacrent une part significative de leurs revenus à la protection de leur propriété intellectuelle, notamment par l'acquisition de brevets et de droits d'auteur sur leurs développements. En raison de la complexité des logiciels, de leur nature abstraite et de la prolifération des revendications de brevets, ces entreprises doivent naviguer entre des droits qui se chevauchent et peuvent faire l'objet de litiges coûteux susceptibles d'affecter leur valorisation et leur liberté d'innovation. Par ailleurs, les acteurs disposant d'une position dominante sur leur marché peuvent être soumis à un examen réglementaire accru au titre du droit de la concurrence. Les entreprises qui parviennent à équilibrer protection de leur propriété intellectuelle et pratiques concurrentielles loyales réduisent leur exposition aux risques juridiques tout en préservant leur pouvoir de fixation des prix et leur part de marché.

- ❌ **Risque RSE :** Comportement concurrentiel et conformité réglementaire
- ❌ **Type de risque :** Réglementaire / Économique
- ❌ **Description issue du SASB :** Les entreprises du portefeuille de Seven2 opèrent dans des secteurs soumis à une vigilance réglementaire croissante sur plusieurs dimensions. Les acteurs des télécommunications bénéficient souvent de positions dominantes sur leurs marchés — notamment via le contrôle du « dernier kilomètre » réseau — et doivent gérer leurs stratégies de croissance dans le cadre d'un environnement réglementaire conçu pour garantir la concurrence. Les opérations de fusions-acquisitions par les acteurs dominants font l'objet d'un examen réglementaire accru, pouvant contraindre des plans de consolidation et affecter la valorisation des entités. Par ailleurs, les entités d'ingénierie et de construction font face à des risques de corruption et de pratiques anticoncurrentielles dans les processus d'appels d'offres, pouvant entraîner des amendes significatives et des exclusions de futurs marchés. Les entreprises qui développent une culture éthique robuste et intègrent la conformité comme levier stratégique réduisent leur exposition à ces risques tout en préservant leurs perspectives de croissance.

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- 📌 La description des principaux risques ESG du portefeuille Seven2 sera progressivement enrichie et affinée dans les mois à venir au sein des entreprises du portefeuille. S'appuyant sur les résultats déjà obtenus des analyses de double matérialité, cette démarche permettra d'affiner davantage l'identification des risques clés, en précisant leur probabilité, leur horizon temporel ainsi que leur impact potentiel.

ÉVALUATION DE L'EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX RISQUES PHYSIQUES ENVIRONNEMENTAUX

En 2026, Seven2 a réalisé, avec Axa Climate, une analyse détaillée des risques physiques environnementaux auxquels les sites des entreprises de son portefeuille sont exposés. Cette analyse, qui couvre l'ensemble des sites, inclut les risques climatiques, le stress hydrique et la proximité aux zones sensibles pour la biodiversité. Les analyses ont été affinées

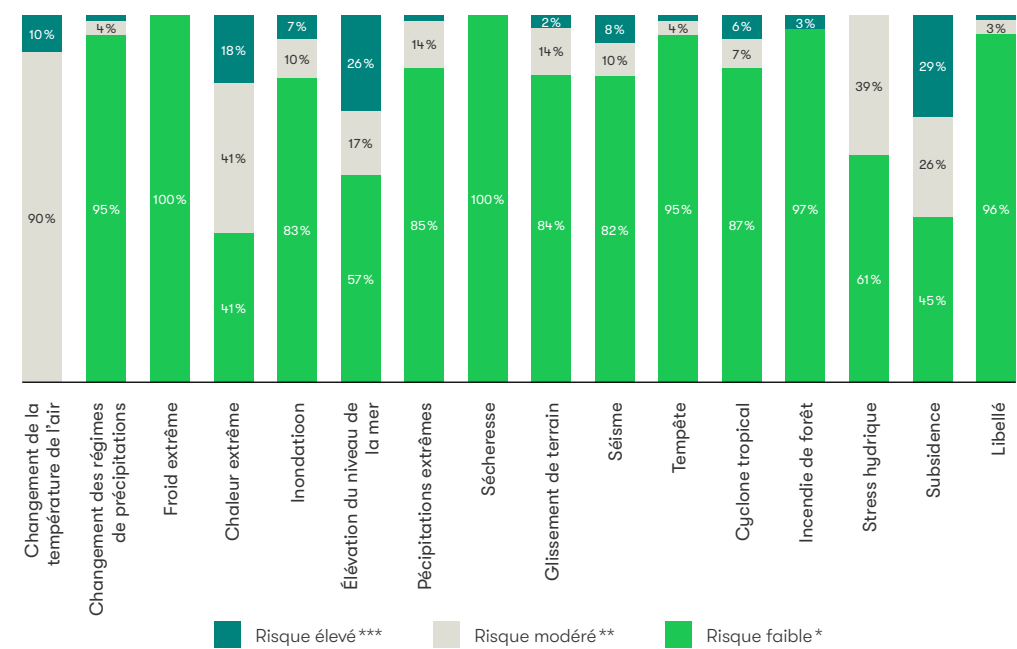
en prenant en compte pour chaque site sa localisation précise, l'usage du site (ex : bureau, entrepôt, surface de vente, usine, etc.) et le secteur d'activité associé.

Seven2 considère que ces analyses sont de grande valeur, car elles permettent d'anticiper les impacts environnementaux potentiels sur les sociétés de son portefeuille (par exemple : dommages, destructions de bâtiments ou équipements de production) et les coûts associés afin d'anticiper les travaux d'adaptation nécessaires.



Risques physiques climatiques

Répartition des sites des entreprises du portefeuille par niveau d'exposition aux risque climatiques (Part sites, en %)



Note : (\*) risque futur limité qui ne nécessite pas d'analyse supplémentaire. (\*\*) risque actuel et/ou futur modéré, avec un impact potentiel sur la continuité des activités ou des dommages à court terme ; (\*\*\*) risque actuel et/ou futur important, avec des dommages potentiels à long terme. Nécessite des investigations supplémentaires pour déterminer les impacts sur l'entreprise et la stratégie d'adaptation.

**Méthodologie :** Les niveaux de risque ont été déterminés en prenant le niveau le plus élevé parmi toutes les périodes (année de référence, 2030 et 2050) et tous les scénarios (SSP2-4.5, SPP5-8.). Afin de faciliter la lecture de graphique, les niveaux de risques de certains indicateurs ont été regroupés sous une même catégorie (par exemple, les indicateurs suivant ont été regroupés sous la catégorie « changement de la température de l'air » : (1) température ambiante moyenne annuelle (°C), (2) indice technique basé sur les conditions météorologiques qui décrit le besoin en énergie de refroidissement des bâtiments (calculé en additionnant les différences entre la température extérieure moyenne quotidienne et 18°C), et (3) indice technique basé sur les conditions météorologiques qui décrit le besoin en énergie de chauffage des bâtiments (calculé en additionnant les différences entre 18°C et la température extérieure moyenne quotidienne).

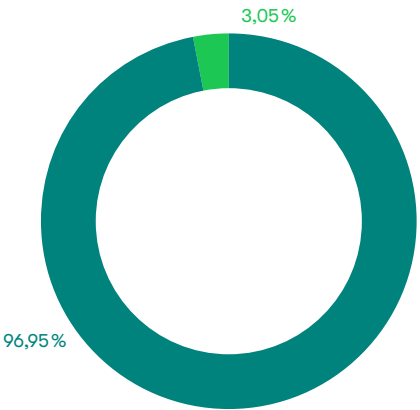
L'analyse menée sur 15 types de risques climatiques révèle une exposition relativement faible des sites des entreprises du portefeuille. Les seuls risques élevés actuels ou futurs identifiés concernent principalement la subsidence (29%), l'élévation du niveau de la mer (26%), la chaleur extrême (18%), et le changement de la température de l'air (10%).

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- Seven2 prévoit de réaliser des investigations supplémentaires pour chaque entreprise dont les sites présentent un risque élevé lié à aux risques physiques climatiques. L'objectif est de déterminer les impacts spécifiques sur l'entreprise et d'élaborer des stratégies d'adaptation appropriées.

Autres risques physiques environnementaux

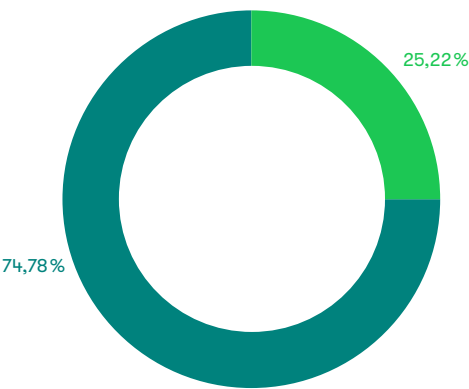
Sites à proximité de zones sensibles pour la biodiversité\* (Part sites, en %)



Notes : (\*) deux indicateurs ont été pris en compte : (1) la présence d'espèces menacées et (2) de zones d'intérêt pour la biodiversité à proximité des sites ; (\*\*) aucun des deux indicateurs présentés ci-dessous n'a un risque élevé, (\*\*\*) au moins l'un des deux indicateurs a un risque élevé.

**Méthodologie :** Afin de déterminer le niveau de risque de chaque indicateurs, une méthode propriétaire développée par AXA Climate a été utilisée.

Sites exposés à des risques de stress hydrique\* (Part sites, en %)



Notes : (\*) exprimé en termes de ratio entre la demande en eau et l'approvisionnement en eau; (\*\*) ratio inférieur à 40% ; (\*\*\*) ratio supérieur ou égal à 40%.

**Méthodologie :** Les niveaux de risque ont été déterminés à l'horizon 2030 sur la base du scénario SSP5-8.5, conformément à la base de données Aqueduct 4.0 du World Research Institute.

Les analyses réalisées révèlent que :

- 96,95% des sites des entreprises de Seven2 ne sont pas situés à proximité de zones sensibles pour la biodiversité et présentent un risque faible d'atteinte à la biodiversité.
- 74,78% des sites ne sont pas exposés à des risques de stress hydrique (moyenne entre 2014 et 2044).

AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028

- Seven2 prévoit de réaliser des analyses complémentaires pour chacun des sites concernés afin d'affiner l'analyse initiale et de développer si pertinent des plans d'actions concrets.



ÉVALUATION DE L'EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX RISQUES DE TRANSITION

En 2023<sup>1</sup>, nous avons mené une première évaluation des risques de transition auxquels les sociétés de notre portefeuille sont exposées, en complément de l'analyse des risques physiques liés au changement climatique. Cette analyse est depuis mise à jour annuellement afin de refléter les évolutions du contexte réglementaire, économique et climatique.

Les risques de transition correspondent aux impacts potentiels associés au passage progressif vers une économie bas carbone. Ce changement structurel implique des transformations importantes dans les cadres réglementaires, les technologies disponibles, les attentes des marchés et des consommateurs, ainsi que dans la manière dont les parties prenantes perçoivent l'engagement climatique des entreprises.

Ces évolutions peuvent générer des coûts d'adaptation, des perturbations opérationnelles ou des pertes de compétitivité pour les entreprises insuffisamment préparées. À l'inverse, elles représentent des opportunités pour celles qui anticipent, innovent et alignent leurs modèles d'affaires sur les objectifs de transition écologique.

En cohérence avec les recommandations de la TCFD, nous avons procédé à une cartographie des risques de transition pour l'ensemble des sociétés en portefeuille, en les structurant selon quatre grandes catégories :

- 1. Réglementaire
- 2. Technologique
- 3. Marché
- 4. Réputationnelle

Notre analyse a mis en évidence plusieurs risques de transition récurrents parmi les sociétés en portefeuille :

- La pression croissante en matière de reporting climatique et RSE,
- La dépendance à des sources d'énergie à fortes émissions ou la difficulté d'accès à une énergie bas carbone,
- Le besoin d'accompagner les salariés dans la transition et d'attirer des talents formés aux enjeux RSE et technologiques,
- Ainsi que la sensibilité accrue des clients et investisseurs aux engagements climatiques et à la performance environnementale des entreprises.

Pour chaque type de risque identifié, nous avons croisé deux dimensions :

- 1. Le niveau d'impact financier potentiel pour la société concernée,
- 2. La probabilité de survenance du risque à court (1-3 ans) ou moyen terme (3-10 ans) en fonction de différents indicateurs (niveau de dépendance à des technologies obsolètes ou à risque, niveau de maturité RSE).

Cette première cartographie nous permet d'orienter nos dialogues avec les entreprises du portefeuille, d'identifier les leviers de transformation et de mieux intégrer les enjeux de transition dans nos décisions d'investissement durable.

AXE D'AMÉLIORATION : 2026 - 2028

- L'analyse des risques de transition sera approfondie afin de définir des plans d'action concrets et ciblés pour les sociétés du portefeuille.

<sup>1</sup>Niveau de risque évalué en fonction de (1) l'impact et (2) la probabilité.

Cartographie des risques de transition

|               | SUJET                                                                | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | RISQUE* | OPPORTUNITÉ |
|---------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------|
| RÉGLEMENTAIRE | EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE                                               | Le non-respect des normes d'efficacité énergétique peut entraîner l'obsolescence d'infrastructures ou des sanctions.                                                                                                                                                                                            | modéré  | modéré      |
|               | RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE                                            | Les normes RSE et les obligations de conformité en constante évolution peuvent nécessiter des mises à jour fréquentes et coûteuses des systèmes informatiques, des modèles de gestion des données et des conceptions de produits.                                                                               | modéré  | modéré      |
| TECHNOLOGIQUE | VARIATIONS DU COÛT ET DE LA DISPONIBILITÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES | La hausse des prix de l'énergie et la variabilité des énergies renouvelables impactent fortement les coûts d'exploitation des centres de données, fournisseurs cloud et services numériques.                                                                                                                    | modéré  | modéré      |
|               | DURABILITÉ, ÉCO-CONCEPTION ET CIRCULARITÉ                            | Les attentes croissantes en termes d'offres durable peuvent entraîner une complexité accrue du développement et des coûts opérationnels plus élevés.                                                                                                                                                            | modéré  | élevé       |
|               | ADAPTATION DES COMPÉTENCES                                           | Ce virage nécessite d'acquérir de nouvelles compétences en développement durable, en data et en cybersécurité, ainsi qu'un renforcement qui attire des talents spécialisés.                                                                                                                                     | modéré  | élevé       |
|               | IA ET DISRUPTION DES MODÈLES ÉCONOMIQUES                             | La généralisation de l'IA générative transforme en profondeur les modèles économiques traditionnels, substituant progressivement des outils technologiques au capital humain. Les entreprises insuffisamment préparées s'exposent à une dégradation de leur positionnement et de leur valorisation à la sortie. | élevé   | élevé       |
| MARCHÉ        | SENSIBILITÉ DES CONSOMMATEURS                                        | Les clients exigent de plus en plus des produits et services conformes aux critères RSE. Ne pas répondre à ces attentes peut réduire les ventes et faire baisser la valeur de l'entreprise.                                                                                                                     | modéré  | élevé       |
|               | CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT                                           | Les pénuries liées au climat peuvent provoquer des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement et augmenter les coûts d'exploitation, affectant les délais de production et la rentabilité.                                                                                                                     | modéré  | faible      |
|               | ACCÈS AU FINANCEMENT RSE                                             | Le non-respect des engagements RSE associés à la dette pourrait compromettre la crédibilité de l'entreprise et entraîner des conséquences financières défavorables.                                                                                                                                             | élevé   | élevé       |
| RÉPUTATION    | EXIGENCES RSE DES PARTIES PRENANTES                                  | L'absence de stratégie RSE claire et de communication peut entraîner une perte de réputation.                                                                                                                                                                                                                   | modéré  | élevé       |
|               | RISQUE DE RÉPUTATION LIÉ À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT             | Des fournisseurs ne respectant pas des procédures RSE solides (conditions de travail précaires, violations environnementales ou pratiques de corruption) peuvent nuire à la réputation de l'entreprise.                                                                                                         | modéré  | modéré      |

\* Le niveau de risque est évalué en fonction de (1) l'impact financier potentiel et (2) la probabilité de survenance, sur la base d'une analyse interne conduite en cohérence avec les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Les horizons d'analyse couvrent le court terme (1-3 ans), le moyen terme (3-10 ans) et le long terme (au-delà de 10 ans).



**Estimation de l'impact financier des principaux risques en matière ESG**

Seven2 n'a pas encore estimé l'impact financier des principaux risques ESG auxquels est soumis son portefeuille d'entreprises.

**AXE D'AMÉLIORATION POUR 2026 - 2028**

Seven2 ambitionne de renforcer et d'approfondir son analyse des risques ESG. L'objectif est de quantifier l'impact des principaux risques identifiés, afin de pouvoir les prioriser conjointement avec les équipes d'investissement et définir des plans de mitigation adaptés.

✕ Plan d'amélioration

| THÉMATIQUE                       | ACTION PRÉVUE                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ÉCHÉANCE    |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| FORMATION                        | Réunir l'ensemble des équipes autour des pratiques fondamentales RSE de Seven2 et de leur lien avec la création de valeur.                                                                                                                                                                                 | 2026 - 2027 |
| GOVERNANCE                       | Renforcer la qualité des échanges RSE au niveau des Boards des entreprises du portefeuille.                                                                                                                                                                                                                | 2026 - 2028 |
| ACCOMPAGNEMENT                   | Développer de nouveaux programmes d'accompagnement pour accélérer la transformation du portefeuille                                                                                                                                                                                                        | 2026 - 2028 |
| TAXONOMIE EUROPÉENNE             | Affiner l'évaluation du taux d'éligibilité et d'alignement pour les entreprises à potentiel, avec l'appui de partenaires spécialisés.                                                                                                                                                                      | 2026 - 2028 |
| POLITIQUE D'EXCLUSION            | Mettre régulièrement à jour la politique d'exclusion en fonction des évolutions réglementaires et des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable.                                                                                                                                        | 2027 - 2028 |
| CYBERSÉCURITÉ & IA               | Engager une réflexion sur les risques liés à l'adoption de l'IA au sein du portefeuille et accompagner les entreprises dans la définition d'une politique d'IA Responsable.                                                                                                                                | 2026 - 2028 |
| CLIMAT                           | Élargir le périmètre des entreprises participant à un programme de décarbonation afin que chaque entreprise du portefeuille dispose d'un bilan carbone régulièrement mis à jour, d'un plan de réduction des émissions et d'objectifs de réduction associés (notamment les sociétés nouvellement acquises). | 2026 - 2028 |
|                                  | Accompagner les entreprises les plus matures vers une certification SBTi.                                                                                                                                                                                                                                  | LONG TERME  |
| RISQUES PHYSIQUES CLIMATIQUES    | Réaliser une analyse plus précise des impacts sur la biodiversité du portefeuille afin de pouvoir définir des plans d'action pertinents pour les entreprises du portefeuille afin d'identifier des actions de réduction et d'atténuation.                                                                  | 2026 - 2028 |
|                                  | Réaliser des investigations supplémentaires pour chaque entreprise dont les sites présentent un risque élevé à certains risques physiques climatiques afin d'élaborer des stratégies d'adaptation appropriées.                                                                                             | 2026 - 2028 |
| RISQUES DE TRANSITION CLIMATIQUE | Approfondir l'analyse des risques de transition du portefeuille afin de développer des plans d'action concrets pour l'ensemble des entreprises.                                                                                                                                                            | 2026 - 2028 |
| IMPACT FINANCIER DES RISQUES RSE | Quantifier l'impact financier des principaux risques RSE avec l'appui d'un prestataire externe, afin de prioriser les risques avec les équipes d'investissement et définir des plans de mitigation adaptés.                                                                                                | 2026 - 2028 |

# ✕ Glossaire

## Notions de développement durable

**Développement durable / durabilité / (EN : sustainability) :** concept défini par le rapport Brundtland en 1987 désignant un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'objectif du développement durable est d'assurer un mode de vie plus respectueux de l'environnement, soutenable, équitable socialement pour tous et économiquement satisfaisant.

**RSE (Responsabilité Sociétale de Entreprises) :** concept désignant la mise en œuvre opérationnelle des principes de développement durable par des entreprises ou des collectivités locales. La RSE fait donc référence à l'engagement volontaire des organisations à intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans leur fonctionnement et dans la production de leurs produits et services, contribuant ainsi au développement durable.

**ESG (Environnement, Social et Gouvernance) :** Il fait souvent référence à des critères quantitatifs visant à mesurer l'impact environnemental et sociétal d'un investissement, en se concentrant notamment sur les risques et opportunités associés.

## Notions d'investissement responsable

**Investissement responsable :** stratégie visant à prendre en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (RSE) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement.

**Exclusions :** pratique d'investissement responsable consistant à exclure du portefeuille un certain type d'investissement portant en général sur les flux (pas de nouveaux investissements) et sur les stocks (désinvestissement) sur la base de critères RSE.

**Engagement :** pratique d'investissement responsable consistant à interagir sur des sujets RSE avec les entreprises qu'il finance en ayant pour objectif d'influencer dans la durée leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et/ou d'améliorer leurs pratiques de reporting en la matière.

**Sustainability-Linked Loan (SLL) :** instrument de financement dont le taux d'intérêt est indexé sur l'atteinte d'objectifs de performance en matière de durabilité prédéfinis.

## Réglementations

**SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) :** règlement de l'Union Européenne visant à fournir plus de transparence en termes de durabilité au sein des marchés financiers à travers la publication d'informations extra-financières et la classification des différents fonds (Article 6 / Article 8 / Article 9).

**Article 6 :** produit financier dit « classique », n'ayant développé de démarche d'investissement responsable.

**Article 8 :** produit financier poursuivant un objectif d'investissement responsable, considérant ainsi les critères RSE.

**Article 9 :** produit financier poursuivant un objectif d'investissement durable.

**Investissement durable :** concept défini par la SFDR désignant « un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**Principales incidences négatives (PAI) :** ensemble d'indicateurs, définis par la SFDR, dont les acteurs des marchés financiers sont tenus de rendre compte au niveau de l'entité de gestion pour l'ensemble de leurs investissements, ainsi qu'au niveau des fonds lorsqu'ils sont soumis aux PAI, afin de mesurer les impacts négatifs des décisions d'investissement sur les enjeux RSE.

**Taxonomie européenne :** classification standardisée développée par l'Union Européenne des activités économiques contribuant substantiellement à la réalisation d'objectifs environnementaux selon des critères scientifiques.

**Éligibilité à la Taxonomie européenne :** une activité économique est dite « éligible » si elle est citée dans le sommaire de la Taxonomie européenne.

**Alignement à la Taxonomie européenne :** une activité économique « éligible » à la Taxonomie européenne est dite « alignée » si elle remplit trois critères :

**1. Contribution substantielle :** L'activité doit valider des critères techniques très précis dits de contribution plus spécifiques et d'aller dans des niveaux de détail plus fins que pour l'analyse de l'éligibilité.

**2. Principe DNSH (« Do not significantly harm ») :** L'activité ne doit pas causer de préjudice aux autres objectifs environnementaux identifiés.

**3. Respect des critères sociaux basiques :** L'activité doit être exercée dans le respect des critères sociaux basiques

**CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) :** directive de l'Union Européenne visant à améliorer et à harmoniser la divulgation d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par les entreprises.

## Initiatives et labels

**Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) :** initiative internationale en matière d'investissement responsable œuvrant à la meilleure compréhension des implications pour l'investissement des facteurs RSE et visant à

encourager son réseau international d'investisseurs signataires à intégrer ces facteurs dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat.

**Initiative Climat International (ICI) :** initiative internationale du secteur du capital investissement visant à mieux appréhender et lutter contre le changement climatique.

**Label Relance :** label lancé par le gouvernement français identifiant des fonds d'investissement qui s'engagent à soutenir les fonds propres des entreprises françaises, notamment des PME et des ETI.

**SASB (Sustainability Accounting Standards Board) :** organisme à but non lucratif qui élabore des normes comptables en matière de développement durable à l'intention des entreprises de divers secteurs, fournit un cadre pour la communication d'informations financièrement significatives en matière de développement durable. Le SASB a récemment été intégrée à l'International Sustainability Standards Board (ISSB).

**SBTi (Science Based Targets initiative) :** organisation internationale créée en 2015 qui recense et valide les plans d'action de décarbonation alignés aux Accords de Paris.

**Private Markets Decarbonization Roadmap (PMDR) :** cadre de référence développé par l'Initiative Climat International (ICI), la Sustainable Markets Initiative et Bain & Company, permettant aux investisseurs en capital privé d'évaluer et de suivre la maturité de décarbonation de leurs entreprises en portefeuille sur une échelle à cinq niveaux, de l'absence de démarche engagée (Not Started) jusqu'à l'alignement complet avec un plan de neutralité carbone (Aligned to Net Zero).

**EcoVadis :** plateforme d'évaluation de la performance RSE des entreprises et de leurs chaînes d'approvisionnement, utilisée par les acheteurs et investisseurs pour mesurer et comparer les pratiques environnementales, sociales, éthiques et d'achats responsables de leurs partenaires. Les entreprises évaluées reçoivent une notation sur 100, accompagnée d'un rapport identifiant leurs points forts et axes d'amélioration.



Climat

**Bilan / empreinte carbone :** ensemble de méthodes permettant de mesurer et de suivre la quantité de gaz à effet de serre qu’une organisation émet du fait de son activité.

**Scope 1 :** émissions directes de gaz à effet de serre, ayant donc lieu directement au niveau de l’entreprise (ex : émissions liées à un chauffage au gaz dans un bureau ou une usine ou à la combustion de carburant des véhicules de fonction détenus par l’entreprise).

**Scope 2 :** émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l’énergie, n’émettant pas directement d’émissions sur le lieu de travail mais au moment de sa production (ex : la combustion d’une centrale à gaz par exemple).

**Scope 3 :** autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (ex : émissions associées aux achats de marchandises, de matières premières et de services, aux déplacements domicile-travail, à l’utilisation des produits ou services vendus, etc.).

**GHG Protocol :** protocole international proposant une méthode de mesure de l’empreinte carbone élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

**Décarbonation :** ensemble des mesures et des techniques permettant à un secteur d’économie, un Etat ou une entreprise de réduire les émissions de gaz à effet de serre d’une organisation.

**Trajectoire 1,5 degré :** scénario dans lequel l’augmentation de la température moyenne mondiale est limitée à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Ce concept est issu de l’Accord de Paris de 2015, où les nations se sont engagées à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés Celsius, tout en poursuivant des efforts pour le limiter à 1,5°C.

**Scenario SSP (Shared Socio-economic Pathways) 2-4.5 :** scénario socio-économique développé par le GIEC avec des émissions de GES intermédiaires.

**Scenario SSP (Shared Socio-economic Pathways) 5-8 :** scénario socio-économique développé par le GIEC avec des émissions de GES très élevées.

**Risques climatiques physiques :** risques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques.

**Risques climatiques de transition :** risques résultant des effets de la mise en place d’un modèle économique bas-carbone, incluant des risques réglementaires, technologiques, de marché et de réputation.

Biodiversité

**Convention sur la diversité biologique : traité international adopté lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, avec trois buts principaux :**

1. La conservation de la biodiversité ;
2. L’utilisation durable de ses éléments ;
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l’exploitation des ressources génétiques.

**Services écosystémiques :** biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être. Plusieurs catégories de services écosystémiques ont été identifiées dont les services d’approvisionnement, de régulation et cultures.

**Service de régulation du climat :** service écosystémique rendu par les écosystèmes grâce à la séquestration d’une partie du dioxyde de carbone lors de la photosynthèse, permettant de limiter le changement climatique.

**Érosion de la biodiversité :** phénomène résultant principalement de la destruction et de la fragmentation des milieux naturels, de leur pollution, de la surexploitation d’espèces sauvages, de l’introduction d’espèces exotiques envahissantes, mais également du changement climatique et se traduisant notamment par l’augmentation du taux d’extinction d’espèces, par le déclin des populations de certaines d’espèces et par la dégradation des habitats naturels.

**Outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) :** outil développé par la Natural Capital Finance Alliance (NCFA), permettant d’évaluer qualitativement

les risques liés à la biodiversité, tant d’un point de vue de la dépendance aux services écosystémiques que des impacts sur l’érosion de la biodiversité. La base de données complète d’ENCORE couvre 167 secteurs économiques, 21 services écosystémiques et 11 impacts.

**CBF (Corporate Biodiversity Footprint) :** méthode développée en 2020 par Iceberg Data Lab et le cabinet I Care S Consult, permettant d’évaluer l’impact annuel des entreprises, des institutions financières et des entités souveraines sur la biodiversité mondiale et locale.

**MSA (Mean Species Abundance) :** indicateur désignant l’abondance moyenne des espèces exprimée en % caractérisant l’intégrité des écosystèmes. Les valeurs de MSA vont de 0% à 100%, 100% représentant un écosystème intact non perturbé.

**GLOBIO :** modèle évaluant l’impact de facteurs environnementaux sur la biodiversité dans le passé, le présent et l’avenir. Cet outil est utilisé pour appuyer et coordonner des politiques publiques globales et nationales sur la biodiversité.

Seven2  
1 rue Paul Cézanne, 75008 Paris, France  
[seven2.eu](https://seven2.eu)

